BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4271 du Vendredi 28 Février 2025 - 71e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

VATICAN

Le Pape François hospitalisé

Hospitalisé à la polyclinique Gemelli depuis le 14 février 2025 pour une infection respiratoire, le Pape François, âgé de 88 ans, fait face à des complications, notamment une pneumonie et des problèmes d'insuffisance rénale. Les médecins le surveillent de près, et la communauté catholique ainsi que les fidèles du monde entier prient pour une amélioration rapide de sa condition.

VACCINATIONS

Garantir l'accès universel à la vaccination

(P.4)

RDC

Les femmes leaders africaines appellent à la paix

(P.2)

AUMONERIE NATIONALE CATHOLIQUE DE LA FORCE PUBLIQUE

Les gendarmes initiés à l'éthique et à la morale

Les Gendarmes et le père aumônier posant après leur formation (P.10)

EDITORIAL

Le droit ou la force ?

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond point
Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre ville
B.P. 1431 - Tél. 05 736 64 64 République du Congo

ANNONCE LEGALE
«SOCIETE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION MINIERE» EN SIGLE «SOREMI» SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de Francs CFA: 10 000 000
Base SOREMI Vindou!ou, Route Nationale n° 1, Rue Bitumée à gauche avant la société «TERASCOM5 Immeuble R+2 derrière le parking de la Mairie, Boîte postale 313
POINTE-NOIRE/ REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2008-B14-00055

APPROBATION DES RAPPORTS - AFFECTATION DU RESULTAT - QUITUS - RENOUVELLEMENT DES MANDATS - NOMINATIONS DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

I- Aux termes du Procès-verbal du Conseil d'Administration, tenu en date à Brazzaville du 04 octobre 2024, déposé au rang des minutes de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGASE, Notaire à Pointe-Noire, le 20 janvier 2025, enregistré à Pointe-Noire sous folio **018/8, n° 0211**; les Administrateurs de la société **«SOREMI»** SA ont pris diverses résolutions, savoir:
- Proposition de renouvellement des mandats d'administrateurs du Conseil d'Administration; - Renouvellement des membres de la Direction Générale et élection du Président du Conseil;
- Proposition de nomination du Commissaire aux comptes ,
- Examen du rapport de la Direction Générale pour l'exercice 2022; - Arrêté des comptes du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2022
- Convocation à l'Assemblée Générale; - Divers;
- Pouvoirs pour formalités.

II- Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société **«SOREMI» SA,** tenue en date à Brazzaville du 28 novembre 2024, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 20 janvier 2025, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 01819, n° 0212; Les actionnaires de ladite société ont décidé ce qui suit:
- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche des activités au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- Approbation du rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Approbation des conventions règlementées
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- Quitus aux administrateurs en fonction pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- Nomination des nouveaux administrateurs;
- Nomination du Commissaires aux comptes
- Fixation de l'indemnité des membres du Conseil d'Administration; - Pouvoirs pour les formalités.

Mentions modificatives au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ont été effectuées par le dépôt desdits Procès-verbaux au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 11 février 2025, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00156**; le tout conformément à la loi.

Fait à Pointe-Noire, le 18 février 2025
Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

SITUATION SECURITAIRE A L'EST DE LA RDC

Les femmes leaders africaines appellent à la paix

Dans une déclaration datée du 15 février 2025, le Réseau des femmes leaders africaines (AWLN) de la République du Congo a exprimé sa vive préoccupation face à la situation humanitaire alarmante causée par le conflit armé dans l'Est de la République Démocratique du Congo, particulièrement dans la ville de Goma et ses environs.

Francine Ntoumi

Face à la tragédie à l'Est de la RDC où s'affrontent FARDC et rebelles du M-23 soutenus par le Rwanda, le Réseau des femmes leaders africaines, dont la professeure Francine Ntoumi est responsable du Pilier Paix et Sécurité, a lancé un appel à la protection des populations vulnérables. *«Nous appelons toutes les organisation régionales, l'Union africaine et la communauté internationale à renforcer leur engagement pour une paix durable en RDC, en mettant un accent particulier sur la protection des populations vulnérables»*, déclare le réseau dans son communiqué.
Le Réseau plaide, par ailleurs, pour la paix, la stabilité et la justice dans la région des Grands lacs: *«Nous réaffirmons notre engagement en tant que femmes leaders africaines à œuvrer pour la paix, la stabilité et la justice dans la région des Grands lacs comme cela a été acté dans le pacte de la CIRGL et la résolution 1325 du conseil de sécurité de Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, en mettant en avant la voix et la résilience de femmes dans la prévention et la résolution des conflits».*
«Il est temps d'agir avec fermeté et d'apporter un soutien concret aux populations affectées et nous, femmes leaders africaines de la République du Congo, sommes debout et prêtes à accompagner toutes les initiatives qui permettront d'asseoir les bases d'un avenir pacifique et prospère dans la région», conclut le Réseau.

G.-S.M.

(Retrouvez l'intégralité de la déclaration de AWLN sur notre site internet)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY
Adresse : Rond-Point Kassaï, Immeuble MAKOSSO TCHAPI, en Face du Magasin Sporafric
Centre-ville, Pointe-Noire REPUBLIQUE DU CONGO
TELEPHONE (242) 05 792 7575- 06 620 49 57
e-mail : monnotaireconseil@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quatorze novembre deux mil dix-neuf, enregistré le deux décembre de la même année, **Folio 137/4 N˚559**, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée **«FC CONSULTING»**, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de **F.CFA 1.000.000 (UN MILLION)**, dont le siège est sis à Pointe-Noire, Zone industrielle dans l'enceinte de la société **SFG SARL**.
La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous les autres pays:
- L'import-Export; - Le commerce Général; - La mise à disposition du personnel; - Prestation de service on/offshore.
Et généralement toutes les opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social susceptible d'en favoriser le développement.
Monsieur **Clotaire Carlos BIBLIA** est nommé gérant pour une durée de quatre (04) années renouvelables.
Ladite société est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le **N° RCCM CG-PNR -01-2019-B13-00493.**

Pour avis

LE NOTAIRE

Me Stanislas Gervais BAKISSY

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville,
Sis 35, avenue Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie),
Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale: 1674, Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: officenotarial.mounguengue@gmail.com REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS
SINNOVA AFRICA

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social : 42 bis, CAMP CLAIRON, CENTRE-VILLE, Brazzaville
RCCM:CG-BZV-01-2023-B13-00450 / (République du Congo)

Aux termes d'un acte de cession des parts sociales sous seing privé signé en date du 18 février 2025, déposé au rang des Minutes du Notaire soussigné le même jour, enregistré à la recette d'impôts de Poto-Poto le 19 février 2025 sous **folio 032/20 numéro 0669**, Madame EMMANUEL Farida Christelle Aurore, Associé unique de la société SINNOVA AFRICA S.A.R.LU. a cédé la totalité de ses parts sociales à Monsieur SOUAMY Augustin Habibe Alphonse gérant de cette société.
A la suite de ladite cession des parts sociales, suivant procès-verbal des décisions Extraordinaires de l'Associé unique reçu par le notaire soussigné, en date du 18 février 2025 enregistré le 19 février 2025 à la recette d'Impôts de Poto-Poto, Brazzaville, sous folio 032/19; numéro 0668, il a été décidé de:
La modification de l'objet social: remplacement de *«l'Analyse des produits chimiques et formation»* par *«La recherche scientifique, le markéting et communication, Vente des enseignes lumineuses, Imprimerie, Création des sites Web, Commerce de matériel bureautique, Accessoires informatiques»*
La Mise à jour des Statuts.
Mentions modificatives ont été portées au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville le 20 février 2025.

PourAvis

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire

ATLS
Africa Tax & Legal Services

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social: BP 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

OIL INTEGRATED SERVICES CONGO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 168 200 000 F CFA
Siège social: Zone Industrielle MVOU MVOU
Boite Postale: 696, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2007-B12-00123

ANNONCE LÉGALE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 Décembre 2024, les associés de la société **OIL INTEGRATED SERVICES CONGO** ont procédé à l'adoption des résolutions suivantes:

1. Modification de l'article 7 des statuts consécutivement à la cession de parts sociales intervenues entre Olivier VACHER et la Société **OIL INTEGRATED SERVICES LIMITED**;

2. Agrément aux projets de cession des parts sociales et constatation de la cession des parts entre les associés avec la nouvelle répartition des parts qui se présente comme suit:

• Société MOVE (Associé entrant)
• Société COFIDUR (Associé entrant)
• Monsieur Juan Manuel Guerrero (Associé ayant acquis davantage de parts sociales)

3. Modification des statuts de la société;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00196** du 17 Février 2025.

Mention modificative portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, le 17 Février 2025, sous le **N° CG-PNR-01-2025-M-05335.**

Pour avis.

CENTRAFRICAINE

Le Congo élu à la vice-présidence de la plateforme des déplacés forcés

La deuxième réunion ministérielle du comité de pilotage de la Plateforme d'appui aux solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine s'est tenue à Brazzaville le 21 février 2025. Placée sous le patronage du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, elle a rassemblé le vice-premier ministre de la RDC; la ministre congolais des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ainsi que d'autres membres du Gouvernement; la ministre centrafricaine de l'action humanitaire et de la réconciliation nationale, présidente de la plateforme, Mme Josiane Lina Bemaka Soui; les ministres membres de la plateforme; les représentants des Nations-Unies, du HCR, de l'Union européenne, de CEEAC, les partenaires techniques et financiers, etc.

Photo de famille

Cette réunion a permis de renforcer la coordination entre les pays signataires de la Déclaration de Yaoundé et les acteurs engagés dans la protection des réfugiés. Les participants ont échangé des bonnes pratiques et tiré les leçons et les expériences d'autres initiatives, tout en établissant des perspectives claires pour l'amélioration des politiques et pour en œuvre de nouvelles initiatives en faveur des personnes déplacées.

La ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a souligné l'importance du rôle du HCR dont l'expertise et le soutien sont essentiels dans la mise en œuvre des stratégies de protection et d'inclusion des réfugiés.

Elle a indiqué que le Gouvernement congolais s'est pleinement investi dans la mise en œuvre d'une politique harmonieuse et efficace pour les réfugiés centrafricains présents sur son territoire. En 2024, la République du Congo comptait 68.745 réfugiés, dont 35.220 Centrafricains vivant particulièrement dans le département de la Likouala.

Depuis 2017, 10.555 réfugiés ont été rapatriés volontairement. Les enquêtes sur les intentions de retour réalisées en 2024 montrent que 62,6% des réfugiés sont prêts à retourner en RCA, motivés à

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma,

48,5% par une amélioration de la sécurité dans leurs pays. *«Nous estimons donc que si les conditions sont remplies, des convois de retour reprendront cette année 2025 pour ceux qui le souhaitent»*, a fait savoir la ministre.

Le directeur du bureau régional du HCR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a indiqué que la plateforme est en marche et doit être soutenue, précisant que les solutions doivent inclure des initiatives favorisant l'autonomisation et la résilience des personnes déplacées.

Le premier conseiller, chef de délégation adjoint de l'Union européenne, a rappelé le montant des fonds consacrés à la crise centrafricaine qui s'élève à 40 millions d'euros et a réaffirmé l'intérêt de son institution à la plateforme d'appui.

La ministre centrafricaine a exprimé, au nom du Président Faustin-Archange Touadera, sa reconnaissance et sa gratitude au Gouvernement et au peuple congolais qui ont ouvert les portes de leur pays pour accueillir ses concitoyens, ainsi qu'à l'endroit de ses homologues des pays signataires de la déclaration de Yaoundé, adoptée le 27 avril 2022.

Actuellement, 677.000 Centrafricains vivent dans des pays voisins, avec des chiffres significatifs au Cameroun (281.865), en RDC (206.254), au Tchad (140.167), en République du Congo (35.220), au Soudan (10.058) et au Soudan du Sud (2760).

Depuis 2017, 52.937 réfugiés ont regagné la RCA dont 20.000 en 2024. *«Des signes forts qui incitent mon pays à faire de la plateforme d'appui aux solutions, un mécanisme véritable pour la recherche des solutions»,* a-t-elle déclaré.

En 2025, la RCA prévoit d'accueillir au moins 40.000 réfugiés. Par ce mécanisme, le pays vise à renforcer son engagement avec tous les acteurs pour atteindre l'objectif de 300.000 réfugiés d'ici 2028. Au-delà de ce rapatriement volontaire, elle s'est dite consciente que des milliers de réfugiés ne voudront pas encore retourner en RCA, a reconnu Mme Josiane Lina Bemaka Soui.

Il est donc crucial de renforcer les activités de protection, notamment en matière de documentation civile, d'éducation, d'autonomisation, de résilience et d'inclusion socio-économique dans les pays d'asile.

Anatole Collinet Makosso a rappelé que *«nul ne choisit d'être réfugié»* et a affirmé que le Congo est une terre d'asile. Il a mis en avant les grandes avancées du pays dans le cadre du pacte mondial pour les réfugiés, garantissant aux réfugiés les mêmes droits que les nationaux.

Les participants ont réaffirmé leur engagement à poursuivre les activités de la plateforme d'appui aux solutions, qui vise à coordonner les efforts régionaux pour aider les personnes déplacées.

Un plan d'activités 2025 a été adopté, axé sur le renforcement des échanges techniques, la mobilisation des ressources financières et l'exploration de nouveaux mécanismes de financement; le plaidoyer pour les politiques inclusives garantissant la protection des personnes déplacées.

A l'issue de cette rencontre, le Congo a pris la vice-présidence de la plateforme.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Le droit ou la force ?

Vue d'Afrique, jamais la situation du monde n'a semblé mieux nous échapper. Avec M. Donald Trump aux commandes de la planète, c'est comme si nous étions réduits à la position de simples spectateurs, jamais concernés par les chamboulements du monde en accéléré. Nous assistons, médusés, à la naissance aux forceps d'un monde nouveau où les concepts d'hier sont devenus brutalement désuets.

Le droit pour chaque peuple de s'autodéterminer, qui avait fondé les aspirations de nos pays à l'indépendance, n'existe plus. Tout comme a disparu la souveraineté des Etats. Avec l'Ukraine notamment, nous avons assisté au dépècement, par le président Poutine cette fois, d'une nation naguère vigoureuse. Nous voyons la même chose se produire en Palestine et à propos du Sahara Occidental. Et que dire de tout le tralala orchestré par le même président américain à la fin de son premier mandat, en 2020 : presqu'un coup d'Etat !

Il est revenu au pouvoir pour tout effacer ; les accusations contre ses adversaires et les soupçons de perversion des résultats. Ou les menaces et intimidations ouvertes contre ceux des agents de l'Etat qui ne se pliaient pas à sa volonté d'augmenter les nombres et les chiffres qui ne l'arrangeaient pas. Et que dire aussi de ses diatribes contre les Etats qui ne lui vouaient pas une sympathie débordante ! La planète va en voir de toutes les couleurs pendant les quatre ans où il va rester au pouvoir, reste à savoir si tout sera démocratie à la fin!

Pourtant, cette atmosphère de transition vers des règles qu'on n'avait jamais vues qu'en Afrique, pourrait nous porter aussi vers des situations positives. M. Trump, on le sait, n'a pas sa langue dans la poche. Il veut arracher une chose ? Il va droit au but et ne s'embarrasse pas de circonlocutions. Les *«s'il vous plaît»*, *«pardon»* et autres aménités ne semblent pas lui traverser l'esprit. C'est peut-être ce qui convient à nos Etats africains habitués à l'hypocrisie des salamalecs dans les salons où l'on sait bien qu'on a peu de considération pour nous dès qu'on a le dos tourné.

On ne peut traiter de fumiste un homme qui déclare ouvertement qu'il veut prendre Panama ; ajouter le Canada aux 50 Etats américains ; acheter le Groenland ou transformer la Bande de Gaza en terres de vacances où les Palestiniens en viendraient presqu'à oublier les souffrances endurées depuis 1948. Si l'un des hommes les plus riches de la planète dit qu'il veut, c'est qu'il peut. Pour le droit, on verra plus tard !

Albert S. MIANZOUKOUTA

AGENCE NATIONALE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION (ANSSI)

Conrad Onésine Oboulhas Tsahat officiellement installé dans ses fonctions de directeur général

Nommé en 2024, M. Conrad Onésine Oboulhas Tsahat a été officiellement installé dans ses fonctions de directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) le 20 février 2025. La cérémonie de son intronisation a été présidée par M. Stevie Pea Ondongo, ministre et secrétaire général de la présidence de la République. En présence de Jean-Dominique Okemba, ministre et secrétaire général du Conseil national de sécurité (CNS).

La création de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, placée sous l'autorité du Conseil national de sécurité, s'inscrit dans la vision du Chef de l'Etat, visant à doter le pays d'une structure dédiée à la protection et à la résilience de la cybersécurité en République du Congo.

Parmi ses missions figurent celles de superviser et coordonner la cybersécurité nationale, gérer les incidences et menaces de sécurité et répondre aux cyberattaques pour renforcer la résilience des infrastructures numériques. L'agence œuvre également à promouvoir la collaboration entre les acteurs publics et privés, à contrôler les activités liées à la sécurité des systèmes d'information, et à protéger le cyberespace national.

Jean-Dominique Okemba a souligné que la cyber sécurité est une nécessité impérative, nécessitant la mobilisation des institutions publiques, des entreprises privées, des experts en technologie, et des citoyens.

Il a promis que le Conseil national de sécurité assurera pleinement son rôle de supervision et de coordination pour garantir le bon fonctionnement de l'ANSSI.

M. Stevie Pea Ondongo a averti que la mission qui incombe à M. Oboulhas Tsahat Conrad Onésine est exigeante, nécessitant rigueur, expertise et engagement. Il a encouragé tous les acteurs de l'écosystème numérique à collaborer avec l'ANSSI pour bâtir une cyber sécurité forte.

En tant que premier directeur général de l'ANSSI, M.

Jean-Dominique Okemba

Oboulhas Tsahat Conrad Onésine

Oboulhas Tsahat Conrad Onésine a reconnu le poids de ses responsabilités et a exprimé sa gratitude au Chef de l'Etat pour la confiance placée en lui.

Il a promis de mettre son expertise au service de la protection et de sécurisation du cyber espace congolais.

M. Oboulhas Tsahat Conrad Onésine a indiqué son intention de travailler en collaboration avec les ministères concernés dans un esprit d'ouverture, d'écoute et de responsabilité.

Il a également mentionné les défis importants auxquels il fera face, tout en affirmant son engagement à obtenir les ressources nécessaires pour renforcer les capacités du personnel et acquérir des équipements de pointe.

Il s'est engagé à concrétiser la vision du Chef de l'Etat en matière de cybersécurité en République du Congo.

Etablissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, l'ANSSI a été créée 2029.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Le personnel appelé à contribuer à une représentation responsable

La ministre Olga Ingrid Ebouka Babackas a eu une séance de travail aussi avec le staff de la direction générale du Port Autonome de Pointe-Noire. C'était le samedi 8 février 2024. La ministre, le directeur général du Port, Séraphin Bhalat, et les représentants du personnel de cette direction ont également visité les installations portuaires.

Au Port, la ministre en charge des Transports a rencontré les directions sous tutelle. Une rencontre qui a commencé par une séance de travail avec le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire et les représentants du personnel.

Cette rencontre a permis à la ministre d'échanger sur certains points forts de cette direction et de prendre contact avec l'ensemble du personnel.

Olga Ingrid Ebouka Babackas a souligné que le Port autonome de Pointe-Noire est dans une dynamique de développement et le personnel est à jour de la vision de la direction générale. *«C'était une rencontre à tout point de vue salutaire, car elle était attendue des représentants du personnel. Mais elle était encore plus attendue du ministre que je suis»*, a-t-elle reconnu. Avant la visite des installations portuaires et une réunion avec le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

La ministre en charge des Transports a, tout d'abord, visité le Terminal à conteneurs de Congo Terminal, avec une capacité de 1 million de conteneurs. L'objectif, pour cette année, étant de monter à 1,3 million et dépasser les 2 millions en 2027, avant le lancement du Môle Est.

Après quoi, Olga Ingrid Ebouka Babackas et Séraphin Bhalat ont pris place dans le portique utilisé sur les quais des ports, pour décharger et charger les navires porte-conteneurs.

La ministre en visite du futur port de pêche industrielle.

La ministre a également visité le quai multi vrac et multifonctions inauguré en décembre dernier par le Premier ministre; le Môle Est de Congo Terminal en construction; le Noatum Ports, espace réservé à Abu Dhabi, un terminal polyvalent pour le développement de la filière énergie; et le futur port de pêche industrielle, qui permettra aux amateurs de continuer à travailler efficacement en sécurité et dans de bonnes conditions sanitaires.

«Nous avons visité les quais *qui sont en préparation grâce au dragage du fond de mer, de la terre que l'on structure avec une technologie de pointe. Et nous sommes rassurés que le potentiel du Port autonome de Pointe-Noire soit là. C'est à nous de transformer ce potentiel en réalisation concrète, pour permettre au personnel qui est aujourd'hui employé au port d'avoir comme une pérennisation de son salaire, de ses sources de revenus. Mais aussi pour contribuer à la production de la richesse du Congo»*, a affirmé Olga Ingrid Ebouka Babackas. Avant d'inviter le personnel du Port autonome de Pointe-Noire à contribuer à une représentation responsable, dans le dialogue franc avec la direction générale qui doit, elle aussi, assumer ses responsabilités. Son obligation est de communiquer et de maintenir ce climat apaisé.

Madocie Deogratias MONGO

VACCINATIONS

Garantir l'accès universel à la vaccination

L'Unité de gestion des financements GAVI a tenu sa réunion annuelle du comité de pilotage le 25 février 2025. Ce moment d'analyse, de réflexion et de projection, tout en permettant de dresser le bilan, a évalué les performances et affiné la stratégie pour renforcer l'image des actions menées. La réunion a été présidée par le Pr Jean-Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la population, en présence de la coordinatrice de l'UGP-GAVI.

Pour la postérité

Au centre des discussions, l'examen et la validation du plan de travail annuel budgétisé (PTAB 2025), un document essentiel qui orientera les efforts et garantira une gestion efficace des financements alloués par GAVI, y compris le manuel des procédures administratives et financières.

La coordinatrice de l'UGP-GAVI a déclaré: *«En conjuguant nos efforts avec détermination et efficacité, nous pouvons faire de chaque action entreprise une avancée significative pour le bien-être des populations»*.

Cette rencontre visait à promouvoir la couverture vaccinale universelle et à renforcer les capacités médico-sanitaires des districts sanitaires, conformément aux engagements du pays dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) .

Jean-Rosaire Ibara a rappelé que la vaccination est un pilier fondamental de la vision du Chef de l'Etat, qui considère la santé comme l'une des douze batailles prioritaires pour bâtir un Congo prospère, inclusif et résilient. *«Cette ambition s'inscrit dans l'objectif global de garantir une vie en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge, tel que défini par l'ODD n°3»*, a-t-il précisé.

Le ministre estime qu'il est crucial de consolider ces acquis et de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs assignés en rapport avec la lutte contre les maladies évitables par la vaccination. *«Elle garantit la bonne exécution des projets et le respect des normes strictes exigées par nos partenaires internationaux. Grâce à un travail rigoureux et coordonné, nous pouvons assurer une gestion transparente et efficace des ressources allouées à la vaccination et au renforcement des systèmes de santé»*, a-t-il ajouté.

Il a également salué l'engagement de tous les acteurs impliqués dans ce processus, notamment les différents ministères, les agences des Nations Unies telles que l'OMS et l'UNICEF, ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Jean-Rosaire Ibara a rendu hommage à tous ceux qui contribuent à améliorer progressivement la couverture vaccinale et le renforcement des systèmes de santé dans le pays.

Cyr Armel YABBAT-NGO

AIDE RAPIDE AUX REFUGIES EN REPUBLIQUE DU CONGO

Dans le petit village de Ngabé, au bord d'une rivière, dans le sud-est de la République du Congo, Issamon Claver est assis derrière une machine à coudre manuelle. Originaire de la République démocratique du Congo, Issamon pensait que la couture n'était rien d'autre qu'un passe-temps qu'il pratiquait pendant son temps libre, alors qu'il travaillait dans une école primaire.

Mais lorsque lui et sa famille ont été contraints de fuir leur maison de Kwamouth, dans l'ouest de la RDC, à la suite de l'éclatement d'un conflit armé entre groupes ethniques en août 2022, la couture est devenue un moyen de survie.

«Un matin, je cousais après mon cours du matin et vers 10 heures. J'ai vu des gens courir», se souvient Issamon. «Ils (les assaillants) mettaient le feu à tout, tuaient des gens. Tout le monde était paniqué. Les gens tombaient dans la rivière pour essayer de s'échapper.

Issamon avait quelques économies et a pu payer un bateau à moteur pour emmener sa famille de l'autre côté de la rivière. Ils ont été parmi les premiers à arriver à Ngabé.

«Nous avons été parmi les plus chanceux», dit-il. *«De l'autre côté, les maisons, les écoles, l'hôpital, les fermes, tout a été détruit. Beaucoup de gens sont morts. Il n'y a rien à retrouver»*.

Plus de 100 000 personnes auraient fui, beaucoup se réfugiant à Ngabé.

La plupart sont arrivés avec à peine plus que les vêtements qu'ils portaient. Issamon avait utilisé les économies de toute une vie pour payer le voyage en bateau. Ils n'avaient ni nourriture ni abri.

Dans le cadre du projet du Fonds d'intervention rapide pour l'Afrique de l'Est et du Centre, Catholic Relief Services, par l'intermédiaire de son partenaire local Caritas Congo, a d'abord soutenu 350 familles en distribuant des seaux, du savon, des marmites et des ustensiles, des matelas et des couvertures. Ils ont fourni à 445 femmes et filles des kits d'hygiène féminine. Les membres de la communauté locale ont fait don de nourriture et de vêtements. D'autres organisations internationales ont fourni des logements temporaires et des soins médicaux.

«C'était tellement utile», dit Issamon. *«Beaucoup d'entre nous n'avaient rien.»*

À Ngabé, il dit qu'il est reconnaissant pour la paix, la sécurité et le soutien, mais la vie n'a pas été facile pour Issamon et sa famille depuis leur arrivée.

Issamon Claver devant sa machine à coudre à Ngabe, en République du Congo. Après avoir fui le conflit en République démocratique du Congo, lui et sa famille ont reçu une aide d'urgence du projet d'intervention d'urgence de CRS. Photo par Jennifer Lazuta/CRS

Issamon Claver, sa femme Sarah et leurs deux filles, Joyce et Sharone, se tiennent ensemble à l'extérieur de leur maison temporaire au Congo. Photo par Jennifer Lazuta/CRS

Issamon était, et est toujours, impatient de trouver du travail, mais la plupart des habitants de Kwamouth et de Ngabé sont des agriculteurs de métier. Issamon, qui est né et a grandi à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo, avait décidé de s'installer à Kwamouth un an seulement avant les attaques. Bien qu'il soit titulaire de deux maîtrises, il a eu du mal à trouver du travail dans la ville. Il était plus facile de trouver un emploi dans les petites villes, car de nombreuses écoles manquaient d'enseignants. Et le coût de la vie était plus bas qu'à Kinshasa. Il pourrait économiser de l'argent pour les études futures de ses deux jeunes filles.

Il admet qu'il ne connaît rien à l'agriculture, à la recherche de nourriture ou à la chasse. Et bien qu'ils soient accueillis dans la communauté, les emplois d'enseignant ne sont pas disponibles pour les étrangers. C'est ainsi qu'il loue une machine à coudre et qu'il passe maintenant son temps à coudre. Il a toujours du mal à trouver des clients, mais il parvient à gagner le strict minimum pour subvenir aux besoins fondamentaux de sa famille, comme la nourriture et les vêtements. Mais, incapable de payer les frais de scolarité de ses jeunes filles, il leur enseigne chaque jour à la maison.

Aujourd'hui, Issamon défend également les familles de réfugiés vivant à Ngabé. Leurs besoins, dit-il, restent élevés même un an plus tard.

Pourtant, il reste optimiste. Chaque jour, Issamon économise une petite somme d'argent et est heureux d'avoir sa famille en sécurité. *«Mon rêve serait d'aller à l'étranger (dans un autre pays) pour que mes enfants puissent recevoir la meilleure éducation possible et trouver un bon travail »*, dit-il.

En consortium avec l'Agence catholique pour le développement d'outre-mer, Catholic Relief Services a mis en œuvre conjointement le projet du Fonds de réponse rapide pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale dans sept pays : Burundi, Djibouti, Érythrée, République du Congo, Rwanda, Tanzanie et Ouganda. Le mécanisme du projet a été conçu pour répondre aux besoins immédiats dès leur apparition, en garantissant une assistance rapide et vitale à court terme par le biais d'activités dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, de l'aide financière polyvalente, des abris et de l'habitat. Grâce au renforcement des capacités organisationnelles et d'urgence, le projet s'appuie sur les réseaux de partenaires locaux pour renforcer la durabilité et la transition post-crise.

Jennifer LAZUTA/CRS

ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Le Congo accueillera la 16è conférence des présidents d'Assemblées et des Sections de la région Afrique

Le 20 février 2025, la section congolaise de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a tenu sa première assemblée générale. L'objectif était d'examiner et adopter le projet de règlement intérieur, de mettre en place les différents organes de fonctionnement et de préparer la 16ème conférence des présidents d'Assemblées et des Sections de la Région Afrique. Les travaux ont été placés sous le patronage d'Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale et président actif de la section congolaise de l'APF, en présence de Pierre Ngolo, président d'honneur.

Isidore Mvouba a retracé l'historique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), anciennement connue sous le nom d'Assemblée internationale des parlementaires de la langue française (AIPLF), fondée en mai 1967 au Luxembourg à l'initiative de Léopold Sédar Senghor.

L'APF est devenue un espace politique de débats, de propositions et d'échanges d'informations sur les sujets d'intérêt commun pour les parlementaires. *«Le Parlement congolais a pris une très bonne place à bord du paquebot battant pavillon APF et qui vogue à flots sur les mers et océans des cinq continents»,* a déclaré le président de l'Assemblée nationale.

Parmi ses objectifs, l'APF vise à promouvoir l'usage de la langue française par le maximum de parlementaires locuteurs du français et attachés à la culture francophone; renforcer les capacités des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires; participer aux débats internationaux sur les grands enjeux contemporains, et agir en faveur de la diplomatie, à promouvoir la démocratie et les droits humains.

Elle joue également le rôle de représentation et d'assemblée consultative de la francophonie en adoptant des résolutions en lien avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

La section congolaise est active au sein de l'APF. Lors de la rencontre de Montréal, au Canada, en juillet 2024, elle a vu l'élection de Yves Fortuné Moundele-Ngollo Ehourossia, en tant que membre du bureau et vice-président du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF.

Le président actif de la section congolaise de l'APF a annoncé que la 16ème conférence des présidents d'Assemblées et des sections de la région Afrique se tiendra Brazzaville du 15 au 17 avril 2025.

Il a exprimé le souhait que les animateurs des commissions et des réseaux soient des parlementaires et fonctionnaires engagés et compétents. *«Nous devons apporter notre pierre à l'édifice pour la réussite de la conférence des présidents. Il s'agit d'un défi à relever pour l'honneur de notre continent et de notre pays et les congolais qui sont attachés à la langue de Molière»,* a-t-il souligné.

Photo de famille

Cyr Armel YABBAT-NGO

QUESTIONS ORALES AU SENAT

«L'Etat n'a pas d'argent pour entretenir tous les barrages hydroélectriques»

La chambre haute du Parlement a tenu le 21 février 2025, une séance des questions orales avec débats au Gouvernement conduit par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso. Les travaux étaient présidés par Pierre Ngolo, président du Sénat.

Cette séance a principalement porté sur les questions d'électricité et sur le déficit enseignant, auxquels les ministres concernés et le Premier ministre ont tenté de répondre. Depuis la délégation de la gestion du service public de distribution et de commercialisation de l'électricité par affermage, les agents de l'E2C expriment leur mécontent, tandis que la population se montrent inquiète.

Le Premier ministre a justifié la situation. *«Nous avons exonéré certaines personnes des factures et fixé le niveau de tarification parce que c'est notre société. L'Etat a investi dans les barrages. Les révisions des turbines doivent se faire tous les cinq ans. Nous n'avons pas les moyens pour les entretenir tous ces barrages, et l'Etat ne peut pas soutenir ce rythme. Il est donc nécessaire de structurer ce secteur en libéralisant la distribution et la commercialisation. La société ne gérera plus que le patrimoine»,* a-t-il déclaré.

Anatole Collinet Makosso a tenté de nuancer ses propos. Selon lui, le décret autorisant autorisation de la délégation de la gestion du service public de distribution et de commercialisation de l'électricité a été signé le 12 octobre 2023. *«Nous n'avons entendu aucun bruit à ce moment-là. Un an après, on veut s'opposer»*, a-t-il regretté.

Il a indiqué que les garanties avaient été mises en place pour protéger les travailleurs et les consommateurs, annonçant l'application d'un tarif social et la continuité des conditions juridiques des employés.

Le Premier ministre a également sollicité l'implication des parlementaires pour aider le Gouvernement à faire passer ses messages auprès des populations. *«Sinon, nos syndicats, les populations ou même les acteurs politiques pourraient prendre le pays en otage à travers des problématiques simplement mal formulées ou mal comprises, alors qu'elles sont salutaires pour le développement du pays»*, a-t-il averti.

Concernant le déficit en enseignants, il a rappelé que le pays traîne cette question depuis 1986. Les enseignants contractuels représentent 54% du personnel, ce qui est considérable, alors que des recrutements ont lieu chaque année. Mais, qui recrute-t-on?.

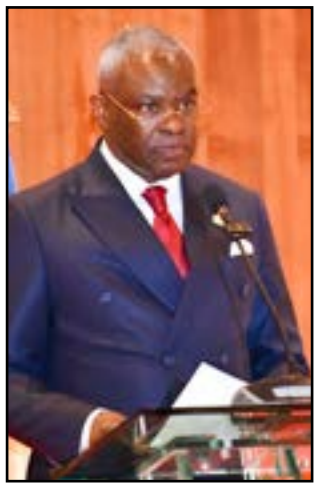

Anatole Collinet Makosso

Pierre Ngolo

Les nouvelles recrues sont souvent des proches de ceux qui recrutent, au détriment des enseignants expérimentés exerçant sur le terrain depuis bien des années, moyennant des bourses souvent versées avec retard.

Ces nouvelles recrues se retrouvent dans les administrations, n'ayant pas la qualification d'enseignant.

Anatole Collinet Makosso a proposé de s'asseoir afin de s'interroger sur ce déficit. En effet, les rares enseignants recrutés se retrouvent à l'ENAM pour changer de carrière ou occupent des postes dans les ministères ou autres structures comme conseillers, attachés ou collaborateurs, nommés par ceux qui se plaignent du déficit enseignants.

Le Premier ministre a annoncé que l'entrée par voie de concours à la Fonction publique débutera en 2026. *«Les quotas d'intégration seront réservés uniquement à tous ceux qui sortent des écoles de formation. C'est maintenant qu'il faut prendre les grandes décisions»*, a-t-il conclu.

KAUD

COUP D'OEIL EN BIAIS

Le président Sassou-Nguesso serait attendu à Paris

Selon le journal AfricaIntelligence, le chef de l'État congolais Denis Sassou Nguesso pourrait se rendre dans l'Hexagone, fin février, pour un séjour durant lequel il s'entretiendra avec M. Emmanuel Macron. *«Un déplacement au-dessus duquel pourrait planer une fois encore le dossier judiciaire dit des «biens mal acquis», dans lequel plusieurs proches de Denis Sassou-Nguesso sont visés»*, affirme le journal spécialisé dans l'information confidentielle. Mais pour l'ambassade du Congo en France, *«ce déplacement de Denis Sassou-N'Guesso constituera une opportunité majeure pour réaffirmer les liens d'amitié historiques entre le Congo et la France et redynamiser leur partenariat dans des domaines d'intérêt mutuel. Cette rencontre a été également l'occasion de dresser un état des lieux de notre partenariat transversal avec la France, afin d'avoir une vision claire et partagée de l'état global de cette coopération bilatérale.»*

Du grand rififi à E2C, la tourmente gagne l'entreprise

Le Gouvernement a cette fois-ci la tête noyée dans l'eau et le cerveau électrocuté par le personnel de la société Energie électrique du Congo (E^2C) en colère. Les travailleurs de cette entreprise étaient chauffés à bloc au siège de l'entreprise, pour réclamer l'annulation de la convention d'affermage que le ministère de tutelle a signée avec la société sénégalaise SENELEC et les conventions de concession des différents barrages qu'il a passées avec des sociétés privées. Un ras-le-bol exprimé à travers une assemblée générale qui s'est vite transformée en meeting, organisée vendredi 21 février 2025 par les syndicats. Dans leur déclaration, ils ont aussi appelé le Président de la République *«à instruire le Gouvernement à opter pour un modèle de réforme consensuel et réaliste»*. En cas de non prise en compte de leurs préoccupations, les syndicats menacent *«de lancer un préavis de grève dans un avenir proche»*. Le Premier ministre a invité les travailleurs au dialogue que son Gouvernement entend poursuivre. La société E^2C suscite aussi la colère des populations à cause des coupures permanentes d'électricité prolongée dans plusieurs quartiers de Brazzaville, où se trouve son siège social, et de Pointe-Noire.

Le directeur général du CIESPAC n'a-t-il promu que des compatriotes ?

Les nominations et recrutements au Centre inter-États d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC), faite par le directeur général de ce centre sous-régional, suscitent des vagues. Et pour cause, on l'accuse de faire la part belle à ses compatriotes. Les cadres et personnels des autres pays membres se plaignent…. Des langues méchantes tout simplement ? En tout cas, il y a des grincements de dents au CIESPAC.

Spoliation du domaine de l'Etat

Les Congolais constatent que plusieurs propriétés (parcelles ou logements) de l'Etat sont spoliées et aliénées par certains Congolais, dont certains occupent d'importantes fonctions au niveau de l'État. Nombreux, dit-on, procèdent à leur gré à l'immatriculation des biens du domaine de l'État. Ils y construisent leurs villas ou des immeubles de commerce. Le centre-ville est leur cible. Le phénomène se poursuit impunément depuis plusieurs années. Il y a des textes pour lutter contre le phénomène d'occupation anarchique des domaines publics. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Accidents de la route

Entre 2020 et 2024, on a dénombré sur les routes congolaises 12564 accidents ayant causé des dommages corporels. 1040 personnes y ont perdu la vie, 4707 ont été grièvement blessés et 4376 l'ont été légèrement. Ainsi, près de 2 personnes en moyenne ont perdu la vie dans la circulation routière chaque semaine. Les mêmes statistiques indiquent également que sur les 12564 accidents routiers observés dans le pays, 3708 impliquent les motocyclettes, soit un pourcentage de 29,51%.

Une loi sans texte d'application ?

Les salariés de l'Institut français du Congo (IFC) ne comprennent pas ce qui se passe. La nouvelle loi visant à établir l'âge de départ à la retraite des travailleurs soumis au code du travail, afin d'assurer des avantages équitables pour tous, a été promulguée le 30 décembre 2024 et publiée au journal officiel le 30 janvier 2025. Mais il se passe qu'elle n'est pas encore appliquée, les concernant. Leur administration continue de prendre des textes de cessation de service pour ceux d'entre eux qui devraient en bénéficier. Elle argue que la nouvelle loi sur l'âge de départ à la retraite n'est pas accompagnée de textes d'application.

Avis d'appel d'offres
No. Congo BU_25_RFGS_308244

Dans le cadre de la subvention actuelle GC7 du Fonds Mondial, il est prévu l'organisation d'une campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticide au cours de l'année 2025. Pour la mise en œuvre de cette campagne, Catholic Relief Services (CRS) acquerra et déploiera 3,195,104 moustiquaires sur toute l'étendue du territoire national à travers Dix-neuf (19) entrepôts intermédiaires qui seront identifiés dans les différents départements. Toutefois, la quantité d'entrepôts à sécuriser peut évoluer en fonction du besoin.
Le service consiste à assurer la sécurité de jour comme de nuit de ces sites d'entreposage pour une durée estimée à deux (2) mois. Le début de service et la durée varieront pour chaque site et CRS tachera d'en informer le(s) Prestataires de Service. Les sites sont repartis dans les 12 départements tel que ci-après : Likouala (2 sites) - Sangha (1 site) - Cuvette (2 sites) - Cuvette Ouest (1 site) - Plateaux (2 sites) - Pool (4 sites) - Lekoumou (1 site) - Bouenza (2 sites) - Niari (1 site) - Kouilou (2 sites) - Pointe Noire (1 site).

Les Critères de sélection sont :
- Offre Administrative : (i) Avoir un dossier fiscal et social a jour (ii) Avoir le document de reconnaissance de la société par le ministère de l'intérieur
- Offre Technique : (i) Disposer d'une expérience significative avec des organisations humanitaires ou autres sociétés réputées de la place (ii) Disposer d'un parc auto conséquent (iii) Avoir une couverture géographique conséquente (iv) Avoir des procédures et protocole internes pertinents.

Les sociétés de gardiennage désireux de prendre part à ce marché peuvent demander le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse électronique **grace.mouzabakani@crs.org copie ginette.ikongo@crs.org et bidcg@crs.org**. Au cas où CRS n'aurait pas répondu après un délai de 24h, veuillez contacter le 05 699 78 39.

Date de Clôture: le 17 mars 2025 à 17h00.

Société «BBOXX ADVENS CONGO» SA
Au Capital De: Dix Millions francs CFA
Siège Social n°68 bis rue Boulevard
Denis SASSOU NGUESSO
RCCM CG/BVZ/01-2023-B14-00009

Il s'est tenue en date du 06.02.2025 une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société **BBOXX ADVENS CONGO** Société anonyme, au capital de Dix Millions (10.000.000) de FCFA, immatriculée sous le **RCCM CG/BZV/01-2023-B1400009** et dont le siège social est situé sis au n° 47 ter, 68 bis rue Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Brazzaville (République du Congo).

Il a été décidé par les associés de la Nomination de Monsieur **Sewanou Pepin Grégory DANSOU**
En qualité de nouveau Directeur Général
De BBOXX ADVENS CONGO SA à compter
Du 06.02.2025

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ MEPIR/PAGIR-UCP/25

Nom du Pays: **Congo**
Nom du Projet: **Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services**
Intitulé de l'AMI : **Constitution d'un fichier fournisseur de l'unité de coordination du programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les reformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR)**

La République du Congo a signé avec le groupe de la Banque mondiale un accord de financement d'un montant de 70 millions USD pour le financement du programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) pour la période allant de 2023 à 2027. Ce programme vise à appuyer les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre de son programme des réformes de la gestion des finances publiques (2020-2029), notamment dans les deux domaines suivants : (i) accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales, (ii) moderniser la gestion des finances publiques et mettre en œuvre le budget programme.
L'objectif de développement du programme est d'accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales et de la gestion des dépenses, avec un accent particulier sur les secteurs de la santé et de l'éducation.
Le PAGIR financera la mise en œuvre d'une partie du plan d'action de la réforme des Finances Publiques en vue de renforcer la gouvernance institutionnelle. Il soutiendra les résultats dans les domaines suivants : (i) l'augmentation de la mobilisation des ressources nationales et (ii) la modernisation de la gestion des finances publiques et la mise en œuvre de la budgétisation par programme. Le second domaine comprendra le pilotage de réformes clés de la gestion des finances publiques pour assurer une meilleure prestation de services dans les secteurs clés de l'éducation et la santé.
Le financement du PAGIR comprends deux volets : l'un de 55 millions pour le financement du Programme axé sur les Résultats (PforR) et l'autre de 15 millions pour le financement de projet d'investissement (IPF).
Le volet IPF accompagne la mise en œuvre des réformes. il assure la fourniture d'une assistance technique et de conseils de qualité en temps opportun, selon les besoins, et comprends l'engagement d'une expertise pour soutenir le gouvernement dans des domaines spécialisés (tels que la gestion de la trésorerie, le contrôle des engagements, etc.), ainsi que plusieurs études pour aider à mieux comprendre les principales contraintes de la gestion des ressources publiques au niveau central ou sectoriel.
Dans la perspective de réalisation de ses activités, le PAGIR ambitionne de constituer un fichier fournisseur dans plusieurs domaines d'activité et invite les prestataires ayant les références requises à manifester leur intérêt.

A.DOMAINES DE COMPETENCES
Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour la constitution du fichier fournisseur sont les suivants :
1.Fourniture et services informatiques (matériel informatique, maintenance, consommables, connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence …) ;
2.Fournitures diverses (fournitures de bureau…) ;
3.Fourniture du mobilier de bureau ;
4.Organisation des Séminaires (Location de salle de conférence, sonorisation, matériel de projection, parking sécuritaires répondant aux normes et service traiteur) ;
5.Location des véhicules et fourniture des billets d'avion, réservation d'hôtel ;
6.Restauration, pause-café ;
7.Régie publicitaire, imprimerie et sérigraphie, reprographie (fourniture et impression des T.Shirt, gilets et casquettes avec inscription et/ou logo brodé ou imprimé du projet, fourniture et impression des stylos, des insignes avec inscription et/ou logo, fourniture et impression de tous autres badges, roll-up, fanion, etc) ;
8.Assurances ;
9.Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux, gardiennage;
10.Autres prestations de services.

B.CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS
Les Manifestations d'intérêt seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes contenants les Manifestations d'intérêt devront porter la mention extérieure suivante : « Avis de Manifestation d'intérêt pour la constitution du fichier fournisseur du Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) pour le domaine de (A PRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT) à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
Seuls les dossiers complets, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront reçu examinés. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées. Les prestataires retenus seront consultés directement en cas de besoin.

C. CONSTITUTION DU DOSSIER
Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :
1. Une lettre de demande d'agrément ;
2. Documents attestant la création (RCCM, SCIEN ou SCIET);
3. Une photocopie du numéro d'identification unique (NIU) ;
4. Une licence unique d'exploitation des entreprises (LUEE) délivrée par l'ACPCE ;
5. Une copie des statuts de l'entreprise et une déclaration/attestation de bénéficiaires effectifs ;
6. Une attestation de non faillite ;
7. Une Attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois ;
8. L'adresse et le plan de localisation géographique du siège ;
9. Une attestation de domiciliation bancaire ;
10. Un catalogue des réalisations ;
11. La liste des principaux dirigeants, leurs photos et leurs contacts (téléphone, fax, Email) ;
12. Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

D.INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 16 heures.

E.DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET
Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées sous plis fermé ou par courrier électronique au plus tard le 07 mars 2025 à 16 heures, à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat de l'UCP-PAGIR, A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services. Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo,
Téléphone : (+242) 22 614 41 81
Adresse électronique : pmarches@pagir.net ; secretariat@pagir.net .

Fait à Brazzaville, le 18 Février 2025

NATIONS-UNIES

Le Conseil de sécurité condamne le M23 et ses alliés

A l'unanimité de ses membres, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution qui condamne fermement l'offensive menée par le M23 en République Démocratique du Congo et les avancées qu'il réalise dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu avec le soutien de la Force de défense rwandaise. Présenté par la France, le texte exige la cessation des hostilités, invite toutes les parties à conclure le cessez-le-feu et appelle au retrait immédiat du M23 et de ses alliés rwandais.

Le siège des Nations-unies à New-York

Par la résolution 2773 (2025), le Conseil décide que le M23 doit se retirer de Goma, de Bukavu et de toutes les zones contrôlées et démanteler dans leur intégralité les administrations parallèles illégitimes mises en place sur le territoire congolais. Il demande également à la Force de défense rwandaise de cesser de soutenir le M23 et de se retirer immédiatement du territoire congolais sans conditions préalables. Tout en exprimant son appui aux efforts déployés par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ainsi que par la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour faire cesser les combats, le Conseil demande à ces entités de collaborer étroitement avec la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) concernant l'application du cessez-le-feu.

Le Conseil engage vivement la RDC et le Rwanda à reprendre d'urgence et sans conditions préalables les pourparlers diplomatiques afin de parvenir à un règlement durable et pacifique du conflit. Il réaffirme le rôle essentiel que jouent le processus de Luanda et de Nairobi et plaide pour leur harmonisation. Condamnant l'appui apporté par les Forces militaires de la RDC à certains groupes armés, en particulier les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), le Conseil demande qu'il y soit mis fin et que les engagements visant à neutraliser ce groupe soient honorés d'urgence. Le Conseil exprime en outre sa volonté d'envisager de nouvelles sanctions contre les personnes qui contribuent à la poursuite du conflit dans l'Est de la RDC.

Le Conseil demande à toutes les parties d'ouvrir d'urgence des couloirs humanitaires temporaires dans le Nord et le Sud-Kivu pour permettre le réapprovisionnement en articles essentiels et la circulation sans entrave et en toute sécurité des civils, notamment des travailleurs humanitaires.

S'agissant de l'exploitation et du commerce illicites des ressources naturelles dans l'Est de la RDC, l'instance invite à redoubler d'efforts pour restreindre l'étiquetage illégal et garantir la transparence et la traçabilité des exportations des minerais.

Le Rwanda a pour sa part pris note du vote du Conseil, tout en dénonçant l'intimidation exercée sur les voix africaines au sein de l'organe.

Alain-Patrick MASSAMBA

CAMEROUN

Paul Biya s'adresse à la jeunesse et se projette sur la scène politique

Comme le veut la tradition à la veille de la fête de la jeunesse célébrée au Cameroun le mardi 11 février, chaque année, le président Paul Biya s'est adressé à ses jeunes compatriotes lundi 10 février 2025. L'occasion, pour le chef de l'Etat, de multiplier les promesses en termes d'emploi et de formation et de réaffirmer sa volonté de continuer à «relever les défis» auxquels les Camerounais sont confrontés alors qu'une élection présidentielle est prévue en octobre prochain dans le pays.

Paul Biya rassure les jeunes

A la veille de la 59ème édition de la fête de la jeunesse, une fête généralement marquée par des parades des jeunes élèves et des étudiants partout dans le pays, le président camerounais a prononcé un discours, dans la soirée du lundi 10 février. En préambule, il a tout d'abord félicité les Lions indomptables pour leur qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des nations qui démarrera au Maroc à la fin de l'année. Il en a aussi profité pour dire un mot de l'interminable crise qui divise actuellement les acteurs du ballon rond camerounais, en prônant la concorde, la solidarité et l'esprit d'équipe au sein et autour de l'équipe nationale.

Paul Biya a ensuite consacré une longue partie de son allocution aux questions de formation et d'emploi, notamment pour les jeunes, annonçant la mise en place d'un nouveau cadre pour les primo-demandeurs d'emploi. Année électorale oblige, il a aussi invité ses jeunes compatriotes à s'y préparer *«en toute responsabilité, dans le calme et la sérénité»,* sans toutefois se priver de tacler aussi ses adversaires politiques. *«Je vous demande de ne pas prêter l'oreille aux sirènes du chaos que font retentir certains irresponsables. Ne les laissez pas se servir de vous pour assouvir leurs desseins pernicieux, à savoir créer le désordre dans notre cher et beau pays. Ne vous laissez pas non plus endormir par les promesses fallacieuses et pour la plupart irréalisables qu'ils essayent de vous vendre»*, a-t-il poursuivi.

Comme lors de son adresse du Nouvel An, le 31 décembre 2024, lors de laquelle il avait dit que sa *«détermination à servir était intacte»*, le président camerounais s'est une nouvelle fois projeté en déclarant notamment: *«Je continuerai d'être à vos côtés pour relever les défis auxquels vous êtes confrontés»*. Des propos qui ne sont pas passés inaperçus pour ses adversaires politiques de l'opposition, après la longue absence de Paul Biya du Cameroun qui avait suscité inquiétudes et fausses nouvelles sur son état de santé.

G.-D'AMBERT

FRANCOPHONIE

Les ministres de la Culture de la Francophonie attendus à Québec

Les travaux préparatoires de la 5e Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie, du 22 au 24 mai 2025 au Québec (Canada), ont été lancés, à la suite de la première réunion de pilotage conjointe tenue le 11 février 2025 entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le gouvernement du Québec.

Cette conférence, au lendemain du XIXe Sommet de la Francophonie tenu à Paris, en France, au cours duquel les Etats et les gouvernements ont reconnu *«l'urgence d'agir dans l'environnement numérique»* et appelé *«à mettre en œuvre des solutions, en faveur de l'accessibilité, de la diversité linguistiques et de la découvrabilité des contenus culturels»*, permettra de construire un plaidoyer commun pour le développement des industries culturelles et créatives dans l'espace francophone.

Espace de concertation et de mise en commun, la conférence permettra également de partager les expériences afin de mieux identifier les leviers d'action pour garantir un équilibre dans les échanges des biens et services culturels, Sud-Sud et Nord-Sud, et s'assurer d'une juste rémunération des artistes, notamment dans l'environnement numérique.

A l'heure où les plateformes numériques imposent leur hégémonie, la Francophonie a son rôle à jouer dans la protection et la promotion de la diversité culturelle. C'est ainsi que, pour répondre à ce défi, la conférence réunira les différentes parties prenantes (artistes, secteur privé et partenaires techniques) pour accompagner les Etats et les gouvernements sur les stratégies de découvrabilité à mettre en œuvre.

Les industries culturelles affichent aujourd'hui dans le monde le taux de croissance le plus rapide, créant par conséquent le plus d'emplois. Si, selon les chiffres de l'UNESCO de 2022, elles ne représentent que 3,1% de la production mondiale, elles génèrent néanmoins deux fois plus d'emplois que les autres secteurs. En Afrique par exemple, 8,2% des emplois sont fournis par les industries culturelles. Cette statistique confirme l'importance de ces industries en tant que catalyseur du développement économique et de la cohésion sociale.

Huit ans après la 4e Conférence des ministres de la Culture à Abidjan (Côte d'Ivoire), ces assises seront également l'occasion de faire le point sur les avancées communes pour la reconnaissance des industries culturelles comme moteur de croissance économique et continuer les efforts pour soutenir l'employabilité des jeunes.

La Francophonie met l'industrie culturelle au coeur de ses préoccupations

Aristide Ghislain NGOUMA

RD CONGO

Joseph Kabila revient sur le devant de la scène politique

L'ancien président a signé dimanche 23 février 2025 une tribune dans un journal sud-africain, le Sunday Times, qui marque son retour dans le jeu politique congolais. Installé en Afrique australe, il était resté silencieux depuis son départ de la présidence en 2019.

L'ancien président Joseph Kabila Kabange

D'après Joseph Kabila Kabange, *«la solution pour mettre fin au conflit dans l'Est de la RD Congo n'est pas militaire. Ni l'envoi de troupes ou d'équipements supplémentaires en soutien à l'armée congolaise ne pourront résoudre la crise»*. Pour lui, *«les racines de la crise sont à la fois politiques, sociales et institutionnelles»*. Une crise qui trouve son origine dans la rupture du processus politique en 2021, quand le clan Kabila s'est vu exclure des instances de pouvoir par l'actuel président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Sous l'impulsion du président sud-africain, Cyril Ramaphosa, l'organisme régional SADC avait envoyé en 2024 des troupes en RD Congo avec un mandat offensif pour empêcher le M23, soutenu par le Rwanda de poursuivre sa progression. Des troupes qui sont encore aujourd'hui à Goma, la capitale du Nord-Kivu, l'une des principales villes de l'Est de la RD Congo, où ce mouvement s'est installé fin janvier.

Joseph Kabila Kabange a insisté sur le fait que *«les griefs du peuple congolais doivent être pris en compte. La RD Congo est au bord de l'implosion, avec une situation sécuritaire délétère»*. Aussi, accuse-t-il son successeur, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, d'avoir instauré un régime qu'il qualifie de *«tyrannique»*. Caractérisé par *«les intimidations, arrestations arbitraires, exécutions sommaires et extrajudiciaires, la répression de l'opposition, la censure des médias ainsi que l'exil forcé de nombreux opposants, de journalistes et de leaders d'opinion, y compris des chefs religieux»*. Il affirme que d'innombrables violations de la Constitution et des droits de l'homme ne cesseront pas même après l'aboutissement des négociations entre la RD Congo et le Rwanda ou la défaite militaire du M23.

Les relations entre le chef de l'Etat actuel et son successeur sont tendues. Le 13 février, à Munich en Allemagne, une fois de plus, Félix Tshisekedi avait accusé Joseph Kabila d'être derrière l'opposition armée, ce que les proches de celui-ci ont toujours nié. Par cette réaction, l'ancien président de la République signe son retour sur la scène politique avec des revendications non encore clairement explicites. La question reste: va-t-il se représenter aux prochaines élections présidentielles contre Tshisekedi?

A.-P. MASSAMBA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» **(Pape Paul VI)**

GOUVERNANCE

Validation de la note conceptuelle du système de passation des marchés publics

La note conceptuelle d'évaluation du système national de passation des marchés publics a été examinée et validée, mercredi 20 février 2025, par les experts au cours d'un atelier organisé par le programme *«Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services»* (PAGIR), financé par la Banque mondiale. Ce nouvel outil est censé garantir une meilleure gouvernance en matière de passation des marchés publics.

Une vue de la tribune

La note conceptuelle de l'évaluation MAPS validée après amendements a pour objectif d'accroître l'efficacité de la gestion des dépenses par l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques en mettant l'accent, entre autres, sur l'amélioration des pratiques en matière de marchés publics et de renforcement de la gestion des investissements publics. Ce nouvel outil a été élaboré sur la base des travaux de l'atelier de formation des experts nationaux issus du secteur public, du secteur privé et des organisations de la société civile, tenu en janvier 2025 à Kintélé, après avoir renforcé leurs compétences pour conduire la mission d'évaluation selon la méthodologie MAPS. Cette méthodologie est un outil technique mettant en exergue les indices d'évaluation du système économique et financier du pays pour maintenir l'obligation de rendre compte, d'identifier les réformes entreprises en matière des finances publiques, de cibler les principaux acteurs impliqués dans l'évaluation et dans la collecte des informations, d'émettre des propositions des recommandations.

Ouvrant les travaux, Gervais Bouiti Viaudo, conseiller spécial du Premier ministre, chargé de la gouvernance, du dialogue économique et de la lutte contre la corruption, a souligné que le Premier ministre attache du prix aux défis de l'économie congolaise, notamment dans la réforme du système de passation des marchés. *«Le Congo, en adoptant le processus d'évaluation MAPS, vise obtenir une vision claire et impartiale de son système de passation des marchés. Le Gouvernement a entrepris un vaste programme de réformes de la gestion des finances publiques pour la période allant de 2020 à 2029. La méthodologie d'évaluation des systèmes de marchés publics MAPS est l'instrument tout indiqué pour répondre aux besoins du Gouvernement. Cette méthodologie universelle, basée sur des données vérifiables, permettra aux décideurs politiques, aux parties prenantes internes, à savoir l'administration publique, le secteur privé et les organisations de la société civile, ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers d'obtenir un portrait impartial. D'où l'intérêt de mobiliser tous les acteurs de l'écosystème des marchés publics à apporter leur contribution à l'évaluation selon les standards les plus élevés qui soient».*

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

A noter que l'évaluation portera aussi bien sur le cadre légal, réglementaire et politique de passation des marchés, que sur le cadre institutionnel et la capacité de gestion et de développement, les pratiques en matière d'acquisition et le rôle du secteur privé et de la société civile pour susciter un véritable consensus national sur le projet soumis et les actions à entreprendre en faveur de l'amélioration du système des marchés publics. L'évaluation portera aussi sur les différents types de marchés publics; notamment les marchés des travaux, les fournitures, les services et les prestations intellectuelles.

Philippe BANZ

DROITS HUMAINS

Le GESOP dresse un bilan satisfaisant de cinq ans d'activité

Au cours d'une réunion stratégique tenue mardi 18 février 2025 au siège du Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CAGDF), à Brazzaville, sous la direction de Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'OCDH, le Groupe des experts pour la synergie des organisations et plateformes de la société civile (GESOP) a dressé un bilan positif de ses activités au cours des cinq dernières années.

Pendant les travaux

Depuis cinq ans, le GESOP a engagé des actions de plaidoyer en matière de gouvernance forestière, climatique et foncière. La rencontre était axée prioritairement sur le bilan du Groupe depuis sa création. *«Les résultats obtenus ont montré un bilan satisfaisant et encourageant»*, a estimé Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo.

Plusieurs organisations de la société civile ont pris part à cette dernière réunion. Leur analyse a abouti à des conclusions portant sur le choix des axes de travail pour cette nouvelle année, en tenant compte des évolutions au niveau du contexte national. Le travail de l'année en cours sera orienté sur les droits fonciers coutumiers et la nouvelle contribution déterminée au niveau national (CDN) et reformuler des recommandations. D'autres chantiers seront axés sur les forêts communautaires et la mise en œuvre des processus de gouvernance tels que APV/FLEGT, REED+, CAFI, ITIE.

Les membres de la société civile à la fin de leurs travaux

Le GESOP entend recadrer aussi sa vision, surtout dans le renforcement des capacités de ses membres, des communautés locales et des populations autochtones.

Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo a rassuré qu'*«avec les pouvoirs publics, les relations sont bonnes. Les échanges sont toujours engagés pour réfléchir comment mettre en pratique, par exemple, toutes les dispositions en ce qui concerne la création des forêts communautaires»*.

Cette rencontre a été une initiative de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), en partenariat avec la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) et le Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH). Elle est intervenue après celle du 14 novembre 2024, au Centre d'information des Nations Unies (CINU), qui avait permis d'évaluer les avancées des actions.

Philippe BANZ

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Vers la réadaptation des grilles de légalité forestière

Les réformes législatives ayant abouti à la révision du code forestier et d'autres textes sectoriels relatifs aux grilles de légalité forestière deviennent difficilement applicables. D'où la nécessité de leur évaluation pour favoriser leur actualisation. C'est dans ce cadre que l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé du 24 au 25 février 2025, à l'hôtel de l'ACERAC, à Brazzaville, un atelier d'analyse des grilles de légalité forestière des forêts naturelles et des plantations forestières, en partenariat avec la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), sous la facilitation du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH), sur la base de mise en œuvre du projet *«Consolider la bonne gouvernance, lutter contre les illégalités»*, sous le financement du Foreign commonwealth & development office (FCDO). Les travaux ont été placés sous la direction de Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'OCDH, avec la modération de Maixent Agnimbat Emeka, président du FGDH. Cet atelier a permis de faire l'évaluation de la mise en œuvre de la grille de légalité du bois des forêts naturelles et du bois des plantations forestières. La légalité des opérations d'exploitation, de transformation, de transport et d'exportation de bois est encadrée par deux grilles contenant des principes, des critères, des indicateurs et des vérificateurs qui constituent des obligations et des étapes à respecter par les sociétés forestières pour attester que le bois exploité dans le respect des conditions de ces deux grilles constitue un bois légal.

Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo

Philippe BANZ

INSERTION LEGALE
BAKER HUGHES CONGO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000.000 Francs CFA
Siège social: 64, Avenue Jean-Marie MAVOUNGOU,
Zone Industrielle de la Foire,
Arrondissement n°2 MVOUMVOU, Pointe-Noire,
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2002-B12-00104

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 décembre 2024, les Associés de la société **BAKER HUGHES CONGO** ont décidé ce qui suit:

Prise d'acte de la démission de Monsieur AZEEZ Rilwan Adetokunboh en qualité de Co-gérant:

Par lettre adressée le 11 décembre 2024 à la société, Monsieur **AZEEZ Rilwan Adetokunboh** a informé la société de sa démission de ses fonctions de Co-gérant de la société, avec effet à compter de la date d'approbation de la présente résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, prend acte de ladite démission et donne à Monsieur **AZEEZ Rilwan Adetokunboh** quitus de sa gestion et le décharge de son mandat de Co-gérant.

Nomination de Monsieur Mbodou Mai Mamadou Kourtou en qualité de Co-gérant:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité de nouveau co-gérant, Monsieur **Mbodou Mai Mamadou Kourtou**, né le 5 juillet 1978 à Isseiron.

Monsieur **Mbodou Mai Mamadou Kourtou**, est nommé pour une durée indéterminée, avec prise d'effet à l'issue de la présente assemblée. Il exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Par lettre adressée à la société le 11 décembre 2024, Monsieur **Mbodou Mai Mamadou Kourtou**, a déclaré accepter ses fonctions et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui en interdire l'exercice

Renouvellement du mandat du commissaires aux comptes titulaire:

L'assemblée générale ordinaire des associés décide de renouveler le mandat de KPMG Congo, commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00138**

Fait à Pointe-Noire, le 18 février 2025

Pour avis.

Le Gérant

Maître Armand Jocelyn Edgar SAMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, République du Congo, 104 bis avenue de l'OUA — Makélékélé, en face de l'Immeuble Pépète, Tél. 06 664 79 38 / 05 583 96 16, E-mail: onajesamba@gmail.com

ANNONCE LEGALE

METROLOGIX

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège Social: 132 avenue Marechal Lyautey, arrondissement 03 Poto- Poto, Brazzaville
RCCM CG-BZV-2019-B12-00046

TRANSFERT DU SIEGE — MISE A JOUR DES STATUTS

Suivant le procès—verbal de l' assemblée générale extraordinaire en date à Brazzaville du 05 février 2025, reçu par Maître **Armand Jocelyn Edgar SAMBA**, dûment enregistré à Brazzaville, Domaine et Timbres de Total, le 13 février 2025 sous **Folio 029/015 Numéro 0711**, les associés de la société **METROLOGIX** ont adopté les résolutions suivantes

Transfert du siège social: L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de Mpila vers la CIB au 132 avenue Maréchal Lyautey, arrondissement 03 Poto—Poto, Brazzaville, République du Congo.

Refonte des statuts: En conséquence des précédentes résolutions, l'assemblée générale décide de la refonte des statuts de la société.

Le dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 13 février 2025 sous le numéro **D-00149.**

Inscription modificative: La mention modificative a été portée sur le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de ladite société en date du 13 février 2025 sous le numéro **M—11766**.

Pour insertion légale

Maître Armand Jocelyn Edgar SAMBA

INSERTION LEGALE
PREZIOSO CONGO S.A.U.
Société Anonyme Unipersonnelle
Au capital de 105.000.000 Francs CFA
Siège social: Yard Océan Express, Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-1986-B14-00019

REVOCATION DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL ET DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL ADJOINT NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR GENERAL ET D'UN ADMINISTRATEUR GENERAL ADJOINT

Suivant Procès-Verbal en date du 30 janvier 2025, l'actionnaire unique de la **PREZIOSO CONGO S.A.U.** a décidé de: - Révoquer Monsieur **MBADINGA ITSOUHOU** de ses fonctions d'Administrateur Général de la Société et de nommer, en remplacement Monsieur **Marc GREGOIRE**, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025; - De révoquer Monsieur **Florent-Alexandre MANCHON** de ses fonctions d'Administrateur Général Adjoint de la Société et de nommer en remplacement Monsieur **Stéphane MONNET**, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le **31 décembre 2028.**
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00207.**

Fait à Pointe-Noire, le 19 février 2025
Pour avis.
L'Administrateur Général

OFFICE NOTARIAL
MAITRE VANESSA U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA
B.P : 1810 Tél : (242) 06.927.42.08 / 05.561.17.97
Email : officenotarial@bnounguini.com
1er étage, Immeuble Pharmacie MAVRE, Avenue Charles de Gaulle, Centre-ville
Pointe-Noire – République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique, reçu le dix-neuf novembre deux mille vingt-quatre, enregistré **Folio 219/51 N°8504**, le Notaire soussigné a procédé à la création d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Dénomination: «CONGOWOOD»;
Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger: - Agence de communication; - Production et réalisation de tous supports audiovisuels; - Gestion et financement de projets télévisuels; - Conception et gestion de projets cinématographiques; - Mise à disposition et formation d'artistes; - Promotion numérique et culturelle des arts;- Etc.
Siège social: Sis sur la Route de la Frontière, quartier Tchimbamba, en face de l'école publique, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital: Un Million de Francs CFA (1.000.000 FCFA);
Gérant: Monsieur **OBOU Pierre Marie Jonathan**;
RCCM: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le Numéro **CG-PNR -01-2024-B13-00249.**

Fait à Pointe-Noire, le 17 Février 2025.
Pour insertion.
Maître Vanessa U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE N°03/2025/MFBPP/DGID/DEFFD/ DIIDPNK/BCHPF-PNR CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquérants suivants:

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	Arr/DPT	REQUERANTS
01	29156 du 2/07/2020	Plle(s) 06	Bloc 02	Section G	Superficie 535,00 m²	CENTRE-VILLE	Arr 01	NGAKALA Marie Odile
02	28832 du 04/12/2019	Plle(s) 04 et 05	Bloc 09	Section BR	Superficie 660,10 m²	TCHIMBAMBA (Flle TCHINKATCHI)	Arr 01	KOUMBA MOUBOTO Ferrin
03	31313 du 10/04/2024	Plle(s) 762	Bloc /	Section M	Superficie 400,00 m²	AEROPORT	Arr 01	SEKANGUE-ONDANGA Marina-Léontine
04	30640 du 08/03/2023	Plle(s) 14	Bloc 88	Section M	Superficie 779,59 m²	MPITA (derrière Brasco)	Arr 01	LEBOUCHER Arthur Guillaume Marcellin et Mme LEBOUCHER née NGALA AMVELE Maglaise
05	31219 du 05/02/2024	Plle(s) 02, 03, 05, et 06	Bloc 110	Section BY5ème Tranche	Superficie 1600,00 m²	COTE-MATEVE	Arr 06	MAKAYA Christian Wilfrid
06	25723 du 06/01/2016	Plle(s) 02	Bloc 181	Section ACK	Superficie 384,00m²	Ngouamboussi (Flle loussimina)	Arr 05	ONGANIA Roseline Patricia
07	31560 du 03/09/2024	Plle (s) 01	Bloc 121	Section BP suite	Superficie 500,00 m²	MPITA	Arr 01	LOUMOUAMOU OUMBA Lilian, Koudessa brunel messie et Maboundou darance jaurès
08	26557 du 11/11/2016	Plles(s) 08	Bloc 33 bis	Section BP	Superficie 602,97 m²	MPITA	Arr 01	NGAYE-MALONGO Prisca Harmelle
09	31299 du 26/03/2024	Plles(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 2608,54 m²	VILLAGE DJENO	Arr /	Mme ANDZOUANA Odile
10	30558 du 25/01/2023	Plle(s) 03	Bloc 45	Section BS	Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBA AVIATION (Flle Tchibounda)	Arr 01	MABIALA Ludovic Jean-François Bertrand
11	29231 du 17/08/2020	Plle(s) 02	Bloc 121	Section BY4ème Tranche	Superficie 750,00 m²	NGOYO (Flle kayes-kunkwanguili)	Arr 06	MOUANTARI NTSANGA Michel Tania
12	31527 du 19/08/2024	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 989544,32 soit 98ha 95a 44ca m²	NKOUNDA	Loango	Maisons sans Frontières HOLDING
13	31422 du 05/06/2024	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 419 505,87 m² soit 41 ha 95 a 06ca	NKOUNDA	Loango	Maisons sans Frontières HOLDING
14	31611 du 27/09/2024	Plle(s) 185	Bloc /	Section M	Superficie 900,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	YIMBOU Léonnel Kani
15	31586 du 17/09/2024	Plle(s) 405	Bloc /	Section M	Superficie 840,00 m²	TCHIMBAMBA (Socoprise)	Arr 01	MAKOSSO Aurelie Lucasse
16	31412 du 29/05/2024	Plle(s) 09	Bloc 37	Section A suite	Superficie 500,00 m²	N'KOTCHI FOUTA (Flle Tchifoussou)	Tchiamba-nzassi	ONDAYE Jean Félix
17	31469 du 08/07/2024	Plle(s) 01	Bloc 37	Section A suite	Superficie 500,00 m²	N'KOTCHI FOUTA (Flle Tchifoussou)	Tchiamba-nzassi	ONDAYE Jean Félix
18	31173 du 11/01/2024	Plle(s) 03 et 04	Bloc 43	Section BX	Superficie 957,42 m²	NGOYO (Flle tchinvassa)	Arr 6	KIORI BASSOBA Murielle Josie
19	31532 du 20/08/2024	Plle(s) 11 et 12	Bloc 43	Section BX	Superficie 1250,00 m²	COTE-MATEVE	Arr 06	KOUYOKILA Véronique
20	31413 du 29/05/2024	Plle(s) 08	Bloc 05	Section Asuite	Superficie 500,00 m²	N'KOTCHI FOUTA (Flle Tchifoussou)	Tchiamba-nzassi	ELENGABEKA Rama Myriam
21	31476 du 11/07/2024	Plle(s) 09	Bloc 115	Section CD	Superficie 500,00 m²	Nanga-zone Mbimbili (Flle Tchiyobo)	Arr 6	BAGONDA KIMPANGUI KIAMESSO Torolf Le Destin
22	24539 du 21/01/2015	Plle(s) 05	Bloc 184	Section BN	Superficie 300,00 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	SONDJO EKOUNOUGNOU née TSIRA Yolande Liliane
23	31406 du 28/05/2024	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 2747,72 m²	TCHIAMBA-NZASSI (Flle Tchiamba)	Tchiamba-nzassi	BIBLIOTHEQUE LA VOIX DE DIEU
24	31578 du 12/09/2024	Plle(s) 01	Bloc 15	Section J	Superficie 418,00 m²	KM4	Arr 01	GUEBO Antoine
25	31454 du 26/06/2024	Plle(s) 06	Bloc 52	Section J	Superficie 575,74 m²	MPITA	Arr 01	OKOBO BEMBE
26	31243 du 19/02/2024	Plle(s) 05 bis	Bloc 195	Section BL	Superficie 250,00 m²	NGOYO	Arr 06	MASSOUL-NDAMBA Babu-Omega
27	25311 du 09/08/2015	Plle(s) 08	Bloc 89	Section: CD	Superficie 400,00 m²	Nanga (Flle Tchiyobo)	Arr 06	MIANTELA MIALOUNDAMA Prisque Dominique
28	31507 du 02/08/2024	Plle(s) 12	Bloc 25	Section BG	Superficie 300,00 m²	MPAKA	Arr 06	KISSIMINA Jean Pierre
29	31510 du 06/08/2024	Plle(s) 07	Bloc 74	Section BN-A	Superficie 440,00 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	NGAMBIKI Jean-De-Dieu Saturnin-Zita
30	30930 du 21/08/2023	Plle(s) 07	Bloc 260	Section: BL3	Superficie 400,00 m²	Nanga Lac (Famille Tchiyobo)	Arr 06	PASSY Yvette Chantal Ynes
31	28238 du 20/12/2018	Plle(s) 01, 02 et 10	Bloc 15	Section CD	Superficie 1200,00 m²	Nanga (Flle Tchiyobo)	Arr 06	BAOUAYA MOULOMBA Dylan Armel
32	31358 du 02/05/2024	Plle(s) 09	Bloc 13	Section CD	Superficie 500,00 m²	Nanga (Flle Tchindoumba)	Arr 06	BAKANA MAHOUKOU Chatel
33	31445 du 21/06/2024	Plle(s) 11	Bloc 110	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr 06	KINKOSSO HOUMBA Luc Olivier
34	31332 du 17/04/2024	Plle(s) 09	Bloc 160	Section L	Superficie 600,00 m²	LA BASE	Arr 01	BOUYA Née NGAKOSSO Leticia Sandra
35	31279 du 14/03/2024	Plle(s) 19	Bloc 91	Section BNA	Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	MAMPASSI BATINA née BIDOUNGA NZOUSSI Florine Fugaine
36	31426 du 11/06/2024	Plle(s) 05 et 06 bis	Bloc /	Section /	Superficie 1000,00 m²	DJENO (Flle Tchikongo)	Arr 06	IGNOUMBA Ayme Anthony Elvis
37	31487 du 17/07/2024	Plle(s) 07	Bloc 05	Section CD	Superficie 490,23 m²	VILLAGE NANGA	Arr 06	MOUNDZOLO Ulrich Stévio
38	30612 du 23/02/2023	Plle(s) 132	Bloc /	Section F	Superficie 642,14 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	AYAYOS-IKOUNGA Charité Yana
39	27562 du 17/01/2018	Plle(s) 09	Bloc 225	Section BL (Mbelo)	Superficie 400,0 m²	COTE-MATEVE	Arr 06	NGAYE MALONGA Prisca Harmelle
40	16552 du 24/05/2008	Plle(s) 04 bis	Bloc 29	Section BP	Superficie 371,66 m²	MPITA (vers le domaine Pouabou)	Arr 01	Les enfants MOUBOLI : Victor Lun; Hor Josué; BAKONGA Gracia; MATONGO Danielle; Varnel Vial et Sandrine Vialle

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire , le 14 février 2025

Le chef de bureau
Yvon Faustin Magloire OKEMBA

EGLISE ET ENTREPRENARIAT

L'association des entrepreneurs et dirigeants chrétiens du Congo relance ses activités

L'hôtel Saint François de Paul de l'ACERAC a servi de cadre du 21 au 22 février 2025 aux travaux de relance des activités de l'Association des entrepreneurs et dirigeants chrétiens du Congo (EDICC).

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont réuni les délégations et représentants venus du Cameroun, du Burkina Faso, de Sao Tomé et Principe, de la Côte-d'Ivoire, de l'Union internationale des associations patronales catholiques (UNIAPAC) ainsi que les membres de l'EDICC. Ellz étaient placées sous les auspices de Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), président de la Commission épiscopale chargée de la pastorale auprès des cadres et hommes politiques, assisté de Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon. En présence du secrétaire de la nonciature apostolique et de l'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Les thématiques développées ont été axées sur *«les objectifs de l'EDICC»*, sur *«l'UNIAPAC Afrique et internationale»*, sur *«le rôle des entrepreneurs chrétiens dans le développement économique et social»*, sur *«la doctrine sociale de l'Eglise»,* sur *«la bonne gouvernance et le développement durable»,* sur *«la responsabilité sociale et sociétale des entreprises, le cas de NSIA non-vie»*, une société d'assurances sur *«l'éthique du dirigeant chrétien à l'heure des nouvelles technologies digitales»*, sur *«le dirigeant chrétien à la croisée des chemins de mise en œuvre des objectifs du développement durable et ou de la lutte contre les changements climatiques»*. Puis il y a eu des échanges d'expérience et le partage de bonnes pratiques sur le code de l'éthique de l'UNIAPAC autour de panels animés par le Sénégal, le Burkina Faso et le Cameroun.

Toutes les problématiques liées à l'entrepreneuriat ont été soulevées et les questions de bonne gouvernance passées au peigne fin, à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise catholique qui est basée sur la dignité de la personne humaine, le principe du bien commun, de subsidiarité et de solidarité. A cela s'ajoutent la gestion axée sur les résultats, la formation des cadres et du personnel.

NN.SS Javier Herrera Corona, Ildevert Mathurin Mouanga et Lionel Paka Nombo, à l'ouverture des travaux

Une vue des participants

Le président de l'EDICC, Lionel Paka Nombo, présentant ses objectifs, a indiqué que l'association tire ses origines de l'UNIAPAC, une organisation catholique internationale créée en 1931 sous l'appellation de Conférence internationale des associations patronales catholiques et qui, alors, réunissait les associations des Pays-Bas, de Belgique et de France. La rencontre entend marquer les 40 ans de l'encyclique Rerum novarum du Pape Léon 13. Les objectifs visés: regrouper les entrepreneurs et les cadres d'entreprises inspirés par l'enseignement social-chrétien afin d'accomplir leurs devoirs professionnels dans un esprit chrétien. En 1975, l'UNIAPAC a lancé les dialogues Eglise-entreprises multinationales, marquant une prise de conscience accrue sur le rôle des entreprises dans la société. Aussi entretient-elle des relations avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales œuvrant dans le domaine économique et de la gestion des entreprises, tout en maintenant les liens avec le Saint-Siège et le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes. Aujourd'hui, l'UNIAPAC regroupe des associations patronales chrétiennes dans 40 pays dont 13 en Afrique avec 500 chefs d'entreprises, représentant environ 16.000 chefs d'entreprises à travers le monde.

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a relevé que ces travaux se tiennent sous l'impulsion des pères Dominicains qui ont voulu raviver la flamme de cet engagement social du chrétien. *«Les évêques du Congo soutiennent votre œuvre et l'encouragent. Comme disait Jésus à Pierre après une pêche infructueuse: «Avancez au large et jetez les filets pour la pêche (Luc 5, 4)»*. Au sujet de la participation des laïcs à la mission de l'Eglise, le Concile Vatican II déclare: *«le propre de l'état des laïcs étant de mener leur vie au milieu du monde et des affaires profanes, ils sont appelés» par Dieu à exercer leur apostolat dans le monde à la manière d'un ferment, grâce à la vigueur de leur esprit chrétien»*, a souligné l'évêque président.

A signaler que le siège de l'EDICC est basé à la paroisse universitaire Saint Dominique, à Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU

SOUTENANCE DE THESE DOCTORALE

L'abbé Aimé Thierry Hebakourila, nouveau Docteur en théologie

Prêtre du diocèse de Kinkala, ancien professeur et formateur aux grands séminaires de théologie cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Brazzaville (2011-2013), l'abbé Aimé Thierry Hebakourila a soutenu une thèse sur *«Incarnation et histoire humaine. Pour une approche politique de la Révélation chrétienne à partir de la pensée théologique de Marie-Dominique Chenu»*, le 26 novembre 2024 à l'Institut catholique de Paris, devant un jury composé de Professeur J.L. SOULETIE (Président du jury); Professeur J. BRISON (Directeur de Thèse); Professeur X. DEBILLY (Rapporteur externe); Professeur B.CHOLVY (Rapporteur interne). C'est l'aboutissement heureux d'un inlassable parcours heuristique de cinq (5) ans.

L'abbé Aimé Thierry Hebakourila (micro à la main) devant les membres du jury

L'abbé Aimé Thierry Hebakourila a repris, dans sa recherche doctorale, la question centrale de l'Incarnation du Verbe de Dieu dans l'histoire et dans le monde pour repenser, la dimension politique de l'Église comme communauté de la Parole et de l'Eucharistie. Prise en charge par une approche *«ecclésiopolitique»*, l'Église, Corps du Christ, se présente comme la manifestation de la présence agissante de Dieu dans le monde présent. Ainsi, par l'écoute de la Parole et la célébration de l'Eucharistie, l'Église Peuple de Dieu peut se comprendre comme un véritable corps politique, se distinguant d'autres corps sociaux par la particularité du corps qu'elle forme et la singularité du message de salut qu'elle proclame, permettant ainsi de revisiter la question de la présence de l'Église dans le monde et dans la société sous la forme d'une approche théologico-politique pour aujourd'hui. Cette thèse peut ainsi être reformulée: *«Une juste théologie du mystère de l'Incarnation, dans l'optique de Marie-Dominique Chenu, permet de rendre raison de la dimension politique de la foi dans le monde et dans la société. Elle permet, également, de repenser, à nouveau frais, la nature des relations de l'Église et le monde suivant les contextes de l'existence humaine».* Cette démarche doctorale s'est, architectoniquement parlant, structurée sur trois grandes parties, avec au total neuf chapitres répartis symétriquement. La première partie (3 chapitres) a longuement examiné les conditions historiques et les questions essentielles liées à la théologie néoscolastique telles qu'elles ont été reçues, revisitées, examinées et réfutées par M. D. Chenu. Repensée à partir du mystère de l'incarnation, la seconde partie s'est focalisée sur les formulations théologiques à partir desquelles, M.D Chenu a intégré les notions de temporalités et de corporéités de l'homme comme lieux théologiques pour comprendre l'articulation incarnation et histoire humaine. Enfin, comme contextualisation et actualisation du donné théologique aux temps présents, la troisième et dernière partie s'est largement attachée à revisiter le contenu du *«discours théologico-politique»* (Cf. Débats PetersonSchmitt; Gaagey-Souletie etc.) pour dégager l'originalité et le caractère inédit de l'approche de M.D. Chenu sur le présupposé théologique de l'incarnation en termes de défis pour la postmodernité.

La recherche doctorale de l'abbé Aimé Thierry Hebakourila permet donc d'articuler, comme faisant partie d'un seul et même mystère, l'Incarnation et la Rédemption. Autrement dit, le réalisme de l'Incarnation exige, pour l'Église, la prise en compte des aspirations des hommes et des femmes au bénéfice desquels Dieu a fait irruption dans l'histoire des hommes. Par conséquent, la crédibilité de l'acte d'évangéliser ne va plus sans la prise en compte des implications politiques du message qu'il annonce pour aujourd'hui. En d'autres termes, le salut de l'âme implique également celui du corps. Après cette éloquente présentation, s'en sont suivies les interventions du président et des membres du jury à travers des observations, des remarques, des contributions et une série des questions auxquelles le candidat a répondu de façon claire et précise. De sorte qu'à la publication des résultats de la délibération, les membres du jury lui ont décerné le titre de Docteur en théologie. Un mot de reconnaissance et de gratitude a été prononcé par le nouveau Docteur à l'endroit des amis et connaissances venus nombreux pour l'encourager et le soutenir. Avec son doctorat, l'abbé Aimé Thierry Hebakourila est une ressource pour la théologie fondamentale traitant de la Révélation chrétienne pour une meilleure intelligence de l'Église comme un corps politique dont l'agir impact nécessairement les structures humaines d'aujourd'hui. L'Église qui est au Congo félicite le jeune docteur et lui souhaite plein succès dans ses recherches théologiques pour une ecclésiopolitique au profit de l'annonce de l'Évangile-Bonne Nouvelle pour les peuples-et la prise au sérieux des aspirations des hommes, aujourd'hui.

Abbé Docteur Christophe W. MABOUNGOU,
Recteur du Grand Séminaire de Philosophie Mgr Georges Firmin SINGHA

AUMONERIE NATIONALE CATHOLIQUE DE LA FORCE PUBLIQUE

Les Gendarmes initiés à l'éthique et à la morale

Il s'est tenu le mardi 4 février 2025, à l'école de Gendarmerie nationale, une formation portant sur deux modules: l'Initiation à l'éthique et à la morale (1er module); et l'élan d'une cohésion au sein de la troupe au regard des relations interpersonnelles (2e module).

Les bénéficiaires ont été une centaine de gendarmes du stage en vue de l'obtention du diplôme de qualification supérieure en Gendarmerie (DQSG1) du 1er degré.

Cette formation qui a eu l'accord du Général Gervais Akouangue, commandant de la Gendarmerie nationale dans l'optique du renforcement de discipline, de l'éthique, de la morale et de la cohésion prônées par le chef suprême des Armées lors du réveillon d'armes du 31 décembre 2024.

Le père Cyriaque Dimanche Mouniengue, prêtre de la Congrégation du Saint Esprit et du Cœur Immaculé de Marie, aumônier national catholique de la Force Publique et titulaire d'un Master d'Etat en sciences humaines de l'université de Strasbourg, a édifié les stagiaires sur les thèmes susmentionnés. Une série de questions posées par les gendarmes stagiaires a suscité un débat sur les deux modules. Profitant de l'occasion, l'aumônier a rappelé au début de la conférence le rôle et l'action de l'aumônerie au sein de la Forcé publique. Cette pastorale est animée de nos jours par l'Eglise catholique, l'Eglise évangélique du Congo et l'armée du salut. En effet, conformément aux normes ecclésiastiques et aux lois et règlements de la République, l'aumônerie de la Force publique est fondée sur une grande expérience de tradition militaire non exclusive, ainsi la présence des aumôniers constitue une Eglise de proximité chargée d'adapter la vision apostolique et éducative de l'Eglise aux besoins spécifiques de la communauté des militaires, gendarmes et policiers. Cette vision peut se caractériser sur plusieurs axes dont les principaux sont: l'accompagnement, l'encadrement moral et éthique, l'assistance sociale et la célébration Eucharistique pour les agents de la Force publique et leurs familles.

Durant le développement du premier module, l'aumônier a rappelé que le terme éthique vient du grec éthos qui signifie *«mœurs, habitude»* et désigne, selon le Littré, la science de la morale.

Etymologiquement, morale vient du latin moralis, lui-même venant de mores (les mœurs). Traduction par Cicéron, du grec ta èthica: les deux termes désignant ce qui a trait aux mœurs, aux caractères, aux attitudes humaines en général et, en particulier, aux règles de conduite et leurs justifications. La morale réfère un ensemble de valeurs et de principes qui permettent de différencier le bien du mal, le juste de l'injuste, l'acceptable de l'inacceptable, auxquels il faudrait se conformer. L'éthique, quant à elle, n'est pas un ensemble de valeurs ni de principes en particulier. Il s'agit d'une réflexion argumentée en vue du bien agir. Elle propose de s'interroger sur les valeurs morales et les principes moraux qui devraient orienter nos actions, dans différentes situations, dans d'agir conforment à ceux-ci. L'aumônier a mis l'accent sur l'éthique militaire ou éthique de la guerre qui est un ensemble de pratique et de discours visant à guider les Forces armées et leurs membres afin qu'ils agissent de façon conforme à des valeurs et à des normes. Puis il a souligné la doctrine de la guerre juste qui est un modèle de penser et un ensemble de règles de conduite morale définissant à quelle condition la guerre est une action moralement acceptable. La doctrine de la guerre juste peut être divisée sur trois plans: *«le jus ad bellum»*, *«jus in bello»* et *«le Just post bellum»* qui trouve sa pensée dans la réflexion de Saint Augustin et de Saint Thomas Dàquin.

Les gendarmes et le père aumonier national après leur formation

Dans le second module intitulé: Relations humaines et cohésion en milieu militaire. Les relations humaines peuvent être entachées de plusieurs points de discordes, cependant un bataillon, une unité ou une compagnie doit avoir le sens de la cohésion et de la fraternité. Ce qui nécessite le vivre ensemble des frères d'armes. Sur plusieurs exemples et illustrations, l'aumônier a invité les stagiaires gendarmes à être des artisans de paix devant la loi qu'ils sont censés appliquer.

Au terme des questions suscitées par l'exposé et de faire connaitre aux gendarmes stagiaires l'essence de l'éthique et de la morale, le Directeur du Stage de qualification supérieur de gendarmerie de premier degré, troisième session, le commandant Christian Yvon Foutou Boula, a remercié le colonel Major Romuald Molongo, commandant de l'Ecole de la Gendarmerie nationale pour cette conférence qui a été d'une importance capitale: que dois-je faire pour agir bien et pour éviter le mal? Quelle est la bonne action à poser en tant qu'agent de Force de l'ordre?

Sergella Rosni Keneldy KOUSSAFOULA
Secrétaire à l'aumônerie militaire

CONFRERIE SAINTE RITA DE BRAZZAVILLE

Les exercices des Quinze jeudis ont été ouverts

Comme chaque année, de février à mai, les dévots de Sainte Rita de Cascia de toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville concentrent leurs énergies à la prière intense dite *«exercices spirituels des Quinze jeudis»*. Ce moment important est destiné à se replonger dans l'histoire de cette religieuse née au 13e siècle à Roccaporena, petit village de Cascia en Italie.

Ainsi, samedi 1er février 2025, la Basilique Sainte-Anne du Congo a accueilli des centaines de dévots pour la messe d'ouverture de l'exercice spirituel des Quinze jeudis. Il va s'échelonner sur quatre mois pour se clôturer le 22 mai qui marque la fête patronale de Sainte Rita, date de son envol vers le ciel (le dies natalis). Au cours de cette messe, l'abbé Servais Moumocko Loupeth, aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita de Brazzaville a invité les dévots à une méditation profonde de cet exercice spirituel et à revisiter leur identité chrétienne, sous le thème: *«Tous appelés, d'un seul cœur, à construire notre confrérie dans l'espérance»* (Aggée 1, 8). Ce thème demeure d'actualité dans l'archidiocèse de Brazzaville, surtout en cette année sainte décrétée par le Pape François, sous le thème *«Pèlerins de l'espérance». «En l'an 2000, l'Eglise célébrait le grand Jubilé du second millénaire. En cette année 2025, nous sommes entrés de nouveau dans une Sainte Année jubilaire. Au cours de ces vingt-cinq années, un même souhait, une même prière habite le projet des papes pour la vie de l'Eglise. Saint Jean-Paul II avait conclu l'Année Sainte par les mots suivants: «Allons de l'avant dans l'espérance»*. Un nouveau millénaire s'est ouvert devant l'Eglise comme un vaste océan dans lequel s'aventurer, comptant sur le soutien du Christ. *«Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit» (Matthieu 28, 19). Ce commandement missionnaire nous introduit dans le troisième millénaire et en même temps nous appelle au même enthousiasme que celui qui a caractérisé les chrétiens de la première heure: nous pouvons compter sur la force de l'Esprit lui-même qui a été répandu à la Pentecôte et qui nous pousse aujourd'hui à reprendre la route, soutenus par l'espérance. Le pape François a mis l'Eglise en marche en ouvrant ce nouveau jubilé par une invitation à la confiance et à la patience car l'espérance ne déçoit pas. Cette tradition jubilaire vieille de 700 ans se produit tous les 25 ans. Le dernier grand jubilé date donc de l'An 2000».*

L'abbé Servais Moumocko Loupeth

Pour rappel, les exercices spirituels des Quinze jeudis ont pour origine le stigmate de l'épine reçu par Rita au 13e siècle. *«Le don de l'épine que Jésus crucifié lui offrit fut assurément une grâce très insolite. Rita la reçut comme la marque visible de l'amour et la passion de son Sauveur. Elle la porta durant les quinze dernières années de sa vie terrestre»*.

Les dévots de Sainte Rita de Cascia (Photo d'archives)

C'est en l'honneur de ces années que fut instituée la pratique des Quinze jeudis observée au cours des quinze semaines qui précèdent le 22 mai, fête de Sainte Rita. Cette dévotion se pratique notamment à Cascia dans son sanctuaire et à Nice dans l'Eglise de l'Annonciation où Sainte Rita est particulièrement honorée Elle se propage de plus en plus et incite les fidèles à recevoir les sacrements de la réconciliation et de l'eucharistie, à vivre en chrétiens, à méditer, à prier, à servir Dieu et le prochain.

Les responsables des confréries paroissiales à l'école des quinze jeudis

Pascal BIOZI KIMINOU

HUITIEME DIMANCHE ORDINAIRE - ANNEE C

Le rapport entre l'arbre et le fruit

Textes: *Si 27,4-7; 1 Cor 15,54-58; Lc 6,39-45*

Au septième dimanche nous méditions sur l'amour des ennemis. Ce dimanche, nous célébrons le huitième dimanche ordinaire de l'année C. Le rapport entre l'arbre et le fruit est le thème qui unit l'Ancien Testament: c'est le fruit qui manifeste la qualité de l'arbre; ainsi la parole fait connaitre les sentiments (cf. Siracide 27,6-7) et l'évangile de ce dimanche: Jamais un bon arbre ne donne de mauvais fruits; jamais non plus un arbre mauvais ne donne de bons fruits (Lc 6,43).

Les quatre versets de la première lecture sont liés par la variation d'une même racine: loghismòs, pensée ou propos (v.4); dialoghismòs, discussion (v.5); logos, parole (v.6); logismòs, à nouveau, comme manifestation de la pensée (v. 7). Ces variantes qui, dans la traduction grecque, dite la Septante, visent à refléter la grande force du terme hébreu original *"dabar"*, parole, qui contient aussi en lui-même le sens de conception de la pensée et celui de réalisation de l'efficacité: c'est par la parole du Seigneur que les cieux ont été faits (Ps 147,15). Les versets 4 et 6 sont significatifs pour le rapprochement avec l'évangile (Lc 6,39-45).

Au verset 4 Ben Sirac écrit: Quand on secoue le tamis, il reste les déchets. En d'autres termes, passer ses pensées au crible de la parole, c'est discerner. C'est fondamentalement l'attitude de la réflexion sapientielle. Il est intéressant de noter qu'il s'agit du discernement de soi-même et non de celui des autres. La parole elle-même est une épée qui doit me frapper au cœur, et non être utilisée pour frapper les autres.

Dans l'évangile Luc nous invite à retirer notre propre poutre (v.41), à travailler sur nous-mêmes, en creusant dans le cœur. La formulation grecque nous renvoie à Matthieu 15,19: Car c'est du cœur que proviennent les pensées mauvaises. Le terme cœur est donc bien le mot clé des deux passages de la liturgie. En fait, au verset 6 Ben sirac écrit: *«c'est le fruit qui manifeste la qualité de l'arbre; ainsi la parole fait connaître les sentiments du coeur»*. Il s'agit ici de la parole en tant qu'événement révélateur de l'intériorité, car le cœur, outre l'intelligence, la mémoire, la volonté, indique aussi pour le juif le centre de la conscience.

A la lumière du verset 6 du livre Ben sirac le sage, nous devons nous demander comment bien cultiver un cœur. Sans doute par la recherche, la réflexion, la méditation de la parole de Dieu, l'écoute, la confrontation, en évitant le repli sur soi. Car le cœur se reconnaît à la parole comme l'arbre se reconnaît à ses fruits, les paroles folles, erronées, déplacées, révèlent un cœur dépourvu de sagesse, dominé par la sottise. La parole est toujours le fruit du cœur. Si un cœur est impur, il prononcera des paroles impures, s'il est pur, il prononcera des paroles pures, si un cœur est mauvais, il prononcera toujours des paroles mauvaises. Il est donc nécessaire de purifier le cœur pour purifier la parole. Comment purifier le cœur? Seulement en rencontrant le Seigneur qui est la nouveauté qui rend toutes choses nouvelles.

L'évangile de ce dimanche (Lc 6,43-45) au verset 45 établit une relation entre le fruit et la parole: car le fruit permet de connaître la qualité de l'arbre. D'un bon cœur naît la bonté, d'un mauvais cœur ne peut émaner que la méchanceté... Saint Bède le Vénérable commentant ce passage écrit: *«Le trésor du cœur est comme la racine de l'arbre; celui donc qui possède dans son cœur un trésor de patience et d'amour parfait, produit des fruits excellents en aimant ses ennemis et en pratiquant tous les divins enseignements qui précèdent; mais celui qui n'a dans son cœur qu'un trésor de méchanceté, agit d'une manière tout opposée»*.

Message: Nous sommes l'arbre et nos actions sont le fruit du trésor de notre cœur. Le vrai disciple est jugé autant sur ses actes que sur ses paroles, car les paroles sont souvent trompeuses et peuvent cacher une hypocrisie qui nous fait paraître autrement que ce que nous sommes. Le genre de personne que nous sommes influence profondément la façon dont nous agissons. C'est pourquoi devenir une bonne personne est l'objectif le plus important de notre vie et ce n'est pas quelque chose que nous pouvons faire sans l'aide divine.

A quoi nous convie ce dimanche?

Nous sommes invités à nous désencombrer de tout ce qui nous tire vers le bas.

Que nous reste-t-il à faire?

Il ne nous reste plus qu'à conjuguer le verbe fréquenter. Féquentons assidûment Jésus-Christ dans la prière et les sacrements pour nous laisser imprégner de son amour jusqu'à ce qu'il déborde de notre cœur.

Fr. Bienvenu Des Saints, Osst
Vicaire à la paroisse Santa Lucia
(Diocèse suburbicaire de Palestrina, Italie)

Programme des festivités du cinquantenaire de la confrérie Sainte Rita de Cascia au Congo

- **Vendredi 21 mars 2025:** Dans l'après-midi, visite du Musée du Cardinal par tous les dévots; dépôt des gerbes de fleurs sur les tombes du CEB et de Mgr Barthélémy BATANTU en la Cathédrale Sacré-Cœur.
- **Samedi 29 mars 2025:** cérémonie de levée de fonds pour soutenir les actions à réaliser;

- **Jeudi 22 mai 2025:** En la fête patronale de Sainte Rita de Cascia, pose de la première pierre pour la construction du Sanctuaire dédié à Sainte Rita, à Djoumouna par Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU, Archevêque Métropolitain de Brazzaville et Président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), parrain du Cinquantenaire

- **Samedi 21 juin 2025:** Messe des défunts de la Confrérie, des anciens aumôniers diocésains de la Confrérie et des Pasteurs de notre Eglise;

- **Vendredi 10 octobre 2025:** Conférence-Débat sur Sainte-Rita, en marge des travaux de la 54e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) en vue de donner la parole aux témoins, aux pionniers, aux anciens et aux acteurs directs de la Confrérie, afin de retracer son parcours historique;

- **Dimanche 12 octobre 2025:** Messe de clôture des festivités à l'occasion de la clôture des travaux de la 54e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, à la Place Mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

NB: D'autres activités sont prévues, notamment: Tournoi de Ndzango, de football et marche sportive; Salubrité, don de sang, opération dépistage de la tension artérielle et de la glycémie; Triduum; Pèlerinages au Mont cardinal Emile BIAYENDA et à la Cité de Djoumouna; Concert de chants, théâtre, exposition vernissage photos souvenirs; Aumônes, partage, visites aux malades grabataires.

Caritas Brazzaville
• Doctrine sociale de l'Eglise
• Actions humanitaires
• Développement

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE
COMMISSION DIOCESAINE DE LA CARITAS
01, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA
Cathédrale Sacré-Cœur Centre-Ville Brazzaville
République du CONGO-BRAZZAVILLE
B.P 117 ou B.P 2301
Tél : (00242) 06 585 48 32
Whatsapp : (00242) 06 825 26 28
Email : caritasdiocesaineedebrazzaville@gmail.com

Annonce

En raison de forte demande de notre clientèle d'une part, et des problèmes logistiques liés entre autres aux récurrents délestages de l'électricité publique d'autre part, les services d'optique et d'ophtalmologie de la Caritas diocésaine de Brazzaville concèdent une rallonge de la promotion de consultations et ventes de lunettes, jusqu'au vendredi 28 février 2025.

La prochaine promotion dite « Pâques : nouvelle vue, nouvelle vie » aura lieu du mardi 01 avril au vendredi 16 mai 2025 inclus.

Durant cette période, tous les différents tarifs sont revus à la baisse :

- **La consultation par réfraction automatique : 2.500 FCFA** (au lieu de 5.000 FCFA)
- **Les prix des lunettes seront également revus à la baisse :**
  - ✓ Progressif : 50.000 FCFA ....au lieu de ....75.000 FCFA.
  - ✓ Double foyer : 40.000 FCFA ....au lieu de ....65.000 FCFA.
  - ✓ Foyer simple avec axe : 40.000 FCFA....au lieu de ....65.000 FCFA.
  - ✓ Foyer simple : 35.000 FCFA ....au lieu de ....50.000 FCFA.
- Les Verres à commander en Europe : 75.000 FCFA...au lieu de...137.000 FCFA.
- Les Verres hors gabarit : 100.000 FCFA....au lieu de.... 150.000 FCFA.

Lieu : Cathédrale de Brazzaville, derrière l'Institut Mater Dei, bureau de CARITAS

Jours : Du mardi au vendredi ; Horaires : De 09heures à 16heures ;

Contacts téléphoniques : 06 630 63 64 / 06 888 9867 / 06 585 48 32.

Remerciements réitérés pour votre confiance. Vous êtes les bienvenus à la CARITAS !

Pour le service optique, Pour la Caritas diocésaine de Brazzaville,

Dr Eugène ESSAMI Mr l'Abbé Mathieu BAKANINA

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE, D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES

UNITE DE GESTION DU PROJET

(PSIPJ – P174178)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS NATIONAL

AMI n° 002/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

CONCERNE LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE PREPARER LE RAPPORT DE LA REVUE A MI-PARCOURS DU PSIPJ

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement a négocié et obtenu en auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, en juillet 2020, un financement initial de 50 millions USD pour le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC). Puis, en juin 2022, le Gouvernement a obtenu, pour le même projet, un financement additionnel d'un montant de 83 millions USD. Le budget total du projet est de 133 millions de dollars USD. Le PLRUC est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH). En mars 2024, le projet PLRUC a changé de nom et se dénomme désormais «Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)».

L'objectif de développement du Projet est de fournir une aide au revenu d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique de la COVID-19 et d'accroître l'accès aux filets de sécurité productifs pour les ménages et les jeunes pauvres et vulnérables dans les zones de couverture du projet. Le Financement Additionnel prévoit la mise en œuvre des activités des jeunes de 18 à 35 ans dans le cadre d'une nouvelle composante 6 qui fournira un ensemble complet de soutien à l'inclusion économique adapté aux défis et opportunités spécifiques des jeunes urbains et périurbains.

Les activités s'exulteront à travers les six (6) composantes ci-après:

- Composante 1: Transferts monétaires d'urgence pour la riposte à la Covid-19.
o Sous-Composante 1.1 Renforcer la riposte à la Covid-19 du bénéficiaire axé sur la résilience des ménages urbains.
o Sous-Composante 1.2 Mener une campagne de communication et de sensibilisation des ménages pauvres et vulnérables.
- Composante 2: Expansion du programme Lisungi pour le relèvement
o Sous-Composante 2.1 Mettre en œuvre d'un programme d'activités complémentaires en matière de protection sociale, de résilience des actifs et de redressement économique.
o Sous-Composante 2.2 Soutenir l'administration, la gestion, la vérification interne et l'exécution du programme de transfert monétaire pour le redressement.
- Composante 3: Renforcement du système de protection sociale.
o Sous-Composante 3.1 Fournir une assistance technique du MASAH.
o Sous-Composante 3.2 Fournir une assistance technique, des services d'appui-conseil et des formations;
o Sous-Composante 3.3 Soutenir l'adoption progressive et la transition vers les paiements électroniques;
o Sous-Composante 3.4 Fournir une assistance technique pour renforcer le système de filets sociaux du bénéficiaire;
o Sous-Composante 3.5 Soutenir l'adoption progressive et la transition vers les paiements électroniques;
- Composante 4: Gestion, suivi et évaluation du projet
o Sous-Composante 4.1. Soutenir le bénéficiaire dans le domaine de la coordination et de la supervision du projet, de la gestion financière, des audits, de la communication et de la sensibilisation, de la passation des marchés, du suivi et évaluation du projet, de l'évaluation et du contrôle des subventions et de la supervision de la mise en œuvre des instruments de sauvageries.
o Sous-Composante 4.2. Financement des coûts associés à la gestion quotidienne du projet, y compris l'achat d'équipement, la fourniture d'assistance technique et de services d'appui-conseil technique, la réalisation des activités de renforcement des capacités et le financement des coûts de fonctionnement de l'unité de gestion du projet.
- Composante 5: Intervention d'urgence contingente.
- Composante 6: Inclusion progressive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans
o Sous-Composante 6.1. Fournir un modèle de formation à l'auto emploi.
o Sous-Composante 6.2 Mettre en place un programme de formation en apprentissage dans des spécifiques mise en œuvre par le ministère de l'enseignement technique et professionnel ;
o Sous-Composante 6.3 Engager un ou plusieurs prestataires pour élaborer un programme de formation et finaliser les activités d'inclusion et des agences de paiement accréditées pour gérer les paiements des subventions de production.

Après 2 ans et 8 mois de mise en œuvre, le projet arrive à mi-parcours. C'est pourquoi, la Banque mondiale envisage de réaliser la revue à mi-parcours de ce projet en avril 2025.
Dans le cadre de la préparation de cette revue, l'UGP se propose de recruter un cabinet expérimenté en évaluation de projets pour évaluer l'avancement du projet par rapport aux objectifs fixés, analyser les résultats obtenus, identifier les défis rencontrés et de formuler les recommandations en vue d'optimiser les interventions futures.

1- Objectif général de la mission
L'objectif de la mission est de faire un bilan à mi-parcours des activités (prévues, réalisées et non-réalisées), afin de mesurer l'atteinte ou non des objectifs du projet et d'en tirer les leçons qui pourront être capitalisées dans les actions futures pour la conduite à bonne fin du Projet.

- Objectifs spécifiques
Il s'agit spécifiquement de:

- Évaluer l'état d'avancement: Mesurer le progrès réalisé par rapport aux objectifs fixés.
- Analyser les résultats à date: évaluer l'efficacité des différentes composantes du projet ;
- Identifier les défis: identifier les obstacles rencontrés et les bonnes pratiques ;
- Formuler les recommandations: proposer les recommandations pour l'ajustement et l'optimisation des interventions futures.

2- Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à solliciter les cabinets expérimentés pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

3- Mandat du cabinet
Le Cabinet jouera un rôle déterminant dans l'évaluation de l'avancement du PSIPJ, garantissant ainsi une réponse efficace aux besoins des ménages et des jeunes vulnérables. Les résultats de cette mission permettront d'orienter les futures interventions pour maximiser l'impact du projet.

La mission de revue à mi-parcours du projet examinera les aspects suivants:
• Quantifier et décrire les résultats et l'impact à mi-parcours du PSIPJ pour déterminer dans quelle mesure les activités éligibles déjà mises en œuvre ont contribué à l'atteinte de ses objectifs;
• Évaluer la perception des bénéficiaires par rapport aux impacts des activités du PSIPJ notamment les femmes et les jeunes vulnérables;
• Déterminer si les stratégies et les approches suivies lors de l'exécution du Projet ont été appropriées, et ont contribué à la réalisation des objectifs. Par «stratégies», il faut entendre la stratégie de ciblage, la problématique de l'équité hommes/femmes, l'approche participative, le développement des formations pour les apprenants, le transfert de compétences aux Circonscriptions d'Action Sociale (CAS), ONG ainsi qu'aux autorités locales. Cela inclut le renforcement des capacités du personnel des CAS, des membres des ONGs, des chefs de quartiers et d'autres services encadrant les bénéficiaires, ainsi que les services régaliens de l'État (MASSAH et ses démembrements); • Évaluer les éléments novateurs (par exemple les technologies numériques pour atteindre les populations vulnérables) et le potentiel de réplicabilité du Projet ou de certains de ses éléments; • Analyser la pertinence du projet par rapport aux besoins identifiés dès le départ afin d'améliorer le système de protection sociale; • Évaluer l'adéquation des projections financières reflétées dans la conception initiale du Projet et mettre en relief les principaux écarts par rapport aux estimations initiales; • Évaluer l'efficience du Projet sur la base des résultats de l'analyse économique, du ratio coût/avantage des principaux produits; • Évaluer la durabilité des acquis du Projet; • Analyser les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du Projet; • Évaluer la performance des partenaires notamment l'IDA (Banque Mondiale), l'Emprunteur, la tutelle du Projet (MASSAH), les prestataires de services et l'Unité de Gestion du Projet; • Examiner et documenter les enseignements tirés de l'expérience de la coordination, de l'appui, de l'exécution et de la gestion du Projet.

Spécifiquement, le mandat du Cabinet est décrit comme suit:
- Collecte de données
- Réaliser des entretiens avec des parties prenantes clés:
- Administrer des questionnaires auprès des bénéficiaires de la composante 1 et 2;
- Analyser les documents de suivi et d'évaluation existants:
- Analyse et rapport
- Analyser les données collectées et rédiger un rapport d'évaluation détaillé:
- Présenter les résultats lors d'une session de restitution avec les parties prenantes.
- Recommandations
Après avoir identifié les domaines nécessitant des ajustements en fonction des résultats de l'analyse, en tenant compte des défis rencontrés et des succès observés, le Cabinet:
- Proposer des recommandations concrètes et réalisables pour améliorer les interventions du projet, en considérant les spécificités contextuelles et les besoins des bénéficiaires;
- Prioriser les recommandations en fonction de leur potentiel d'impact et de la faisabilité de leur mise en œuvre.

4- Profil du cabinet
Le Cabinet doit avoir une expérience d'au moins deux missions similaires (revue à mi-parcours) des projets financés par les bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne, etc. Avoir réalisé des missions d'évaluation, d'achèvement et/ ou de clôture de projet constitue un atout.
Le Cabinet qui sera sélectionné fournira une note méthodologie incluant un chronogramme d'exécution de la mission, une proposition technique détaillée et une proposition financière.
Pour la réalisation de la mission, le Cabinet mettra en place une équipe d'Experts composée du personnel clé suivant:
- Chef de mission: diplôme minimum de Bac+5, en économie, économie de développement, administration publique, gestion de projet, ou tout autre domaine équivalent, avec au moins 10 années d'expérience avérée en matière d'évaluation ou de gestion de projet. Avoir exécuté au moins trois missions similaires au cours des cinq dernières années. Expérience dans la conduite d'équipes pluridisciplinaires. Une certification en matière d'évaluation de projets et programmes est un plus.

- Assistant de recherche: diplôme de Bac+5 en économie du développement, gestion de projet, ou tout autre diplôme équivalent, avec au moins 5 années d'expérience dans la conduite de recherche autour des projets de développement. Avoir exécuté ou participé à au moins trois missions similaires au cours des cinq dernières années. Une certification en suivi-évaluation de projets et programmes serait un atout.

5- L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets doivent fournir les informations contenues dans le profil. Les cabinets doivent inclure dans la manifestation d'intérêt les curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, les documents légaux et une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions similaires, fournir la liste des missions pour lesquelles leurs compétences ont été mobilisées et attestations de bonne exécution.

6- Lieu et durée de la mission
La mission du Cabinet se déroulera en République du Congo à Brazzaville dans la zone d'intervention du PSIPJ, pour une durée de 30 jours à compter de la date de la contractualisation. Le Cabinet travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de Suivi-Evaluation de l'UGP du PSIPJ.

7- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

8- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou les informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h 00 à 16h 00 (heure locale).

9- Les Manifestations d'Intérêts seront rédigées en français, en quatre (04) exemplaires (un original et trois copies). Les enveloppes contenants les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet chargé de préparer le rapport de la revue à mi-parcours du PSIPJ» doivent être envoyées physiquement ou électroniquement au plus tard le vendredi 07 mars 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous:

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse: Foret patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui quartier/Diata; Tél: 06.135.90.90,
Email: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 24 février 2025

Le Coordonnateur, **Antoine Regis NGAKEGNI**

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 001/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

POUR LA CONSTITUTION DU FICHIER FOURNISSEUR DU PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le gouvernement de la République du Congo a négocié et obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, un financement additionnel pour le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), projet sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH).

L'objectif de développement du Projet est de fournir une aide au revenu d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique de la COVID-19 et d'accroître l'accès aux filets de sécurité productifs pour les ménages et les jeunes pauvres et vulnérables dans les zones de couverture du projet.

Le projet comprend quatre (4) composantes actives: (i) expansion du programme Lisungi pour le relèvement (composante 2) ; (ii) renforcement du système de protection sociale (composante 3) ; (iii) gestion, suivi et évaluation du projet (composante 4) ; (iv) inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans (composante 6).

La composante 6, qui est réservée à l'inclusion productive des jeunes, à deux (2) sous-composantes :

La sous-composante 6.1 chargée de la formation à l'auto-emploi ;

La sous-composante 6.2 chargée de la formation en apprentissage d'un métier.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier et d'enregistrer des fournisseurs et prestataires éligibles par domaine d'expertise dans la base de données du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes, afin de leur permettre de participer aux éventuels Appels à Concurrence que le Projet lancera dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

A. DOMAINES DE COMPETENCES

Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour la constitution du fichier fournisseur pour le Projet sont repartis comme suit :

i. Aménagement/entretien du bâtiment

• Acquisitions de travaux tout corps : Génie-civil, Electricité, plomberie, climatisation, menuiserie.

ii. Fournitures et services informatique (matériel informatique, maintenance, consommable connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence, Développement des applications web et mobiles …) ;

iii. Acquisition de mobilier de bureau, bureautique et d'équipements techniques utilitaires

• Mobilier de bureau
• Mobilier d'archivage et de stockage.
• Coffre-fort
• Photocopieuses y compris les services de maintenance
• Destructeur de papier, scanner
• Equipement électroménager: réfrigérateurs, fours électriques, fours à micro-ondes, service de café

iv. Infrastructure téléphonique

• Fourniture des services de téléphonie mobile et fixe ;
• Fourniture, installation et maintenance des infrastructures Réseaux et Télécommunication ;
• Fourniture, installation et maintenance des serveurs virtuels, des solutions de stockage et de réplication des données dans un environnement virtuel

v. Acquisition du matériel roulant

• Véhicules
• Motos
• Moteur hors-bord

vi. Acquisitions d'équipements de sécurité et service de gardiennage

• Service de gardiennage,
• Equipement de surveillance électronique
• Porte blindée,

vii. Acquisition de service d'assurance

• Couvertures d'assurance contre les risques transport, dommages, automobile et santé

viii. Autres acquisitions

• Fourniture de carburant

ix. Acquisitions de prestations de services

• Service de restaurant, de pause-café et de services traiteurs ;
• Service d'imprimerie : carte de visite, calendriers, agendas, affiches, dépliants
• Prestations de location de voiture
• Service d'entretien ménager (nettoyage), jardins, désinsectisation, plantes vertes, etc
• Service de communication (support de sensibilisation, etc.)
• Organisation des Séminaires (Location de salle de conférence ; sonorisation, matériel de projection, parking sécuritaires répondant aux normes et service traiteur) ;
• Fourniture des billets d'avion ;
Réservation d'hôtel
• Service d'audiovisuel (prêt à diffuser, vidéo). Etc…

B. CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les Manifestations d'Intérêts seront rédigées en français, en quatre (04) exemplaires (un original et trois copies). Les enveloppes contenants les Manifestations d'Intérêts devront porter la mention extérieure suivante: «Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la constitution du fichier fournisseur du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) (A PRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT) à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

Seuls les dossiers complets, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront reçus. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées. Les prestataires retenus seront consultés directement en cas de besoin.

1. Dossier de candidature

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats intéressés à fournir un dossier comprenant:

- Le dossier fiscal de l'entité
- Une licence unique d'exploitation des entreprises ou LUEE délivrée par l'Agence CPCE à définir (ACPCE)
- Une lettre de demande d'agrément ;
- Une copie du registre de commerce ;
- Une copie du numéro d'identification unique ;
- Une copie des statuts de l'entreprise et une déclaration/attestation de bénéficiaires effectifs ;
- Une attestation de non-faillite ;
- Une Attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois ;
- L'adresse et le plan de localisation géographique du siège ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Un catalogue des réalisations ;
- La liste des principaux dirigeants, leurs photos et leurs contacts (téléphone, fax, Email) ;
- Documents attestant la création (RCCM, SCIEN ou SCIET) ;
- Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

C. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : ***de 09 heures à 16 heures, heures locales.***

D.DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous ***au plus tard le 17 mars 2025 à 16 h 00, heure locale.***

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), Unité de Gestion
Adresse : foret patte d'oie, derrière le tennis club de Brazzaville.
Téléphone : (+242) 06 135 90 90
Adresse électronique : contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 24 février 2025

Le Coordonnateur,
Antoine Regis NGAKEGNI

ECOLES PRIVEES

La CAPPED propose une série d'offres pour leur développement tous azimuts

A l'occasion de la Journée internationale de l'éducation, la Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement (CAPPED) a organisé une master class au profit des promoteurs des écoles privées de Brazzaville le 24 janvier 2025. Cette rencontre s'est tenue sous les auspices de Ghislaine Mackiza, directrice générale de la CAPPED, en présence de nombreux promoteurs ou représentants des chefs d'établissements scolaires.

Une vue des promoteurs d'écoles privées

Les études récentes ont montré que l'école privée aide à désengorger l'école publique au Congo à plus de 50% d'apprenants. Mais l'Etat, en retour, n'apporte aucune subvention à ces écoles qui peinent à faire face à leurs besoins grandissants au quotidien.
L'objectif de cette master class était de réfléchir ensemble aux moyens de faire prospérer les écoles privées de Brazzaville, à travers des partenariats mutuellement bénéfiques avec la CAPPED. Les discussions ont mis l'accent sur les opportunités offertes par cette institution financière, notamment en ce qui concerne l'ouverture de comptes bancaires à la CAPPED et la possibilité pour les promoteurs d'écoles de bénéficier des offres de crédit adaptées à leurs besoins. Il s'agit de: crédit Prépa school, Tonga school, crédit relais, crédit prêt sur salaire, crédit soutien vacances, etc.
Cette collaboration pourrait en effet jouer un rôle clé dans le financement des écoles privées, un secteur en pleine expansion à Brazzaville. En facilitant l'accès à des crédits à des conditions avantageuses, la CAPPED se positionne ainsi comme un partenaire stratégique pour les établissements scolaires, tout en renforçant son rôle dans le soutien à l'éducation privée.
La rencontre a permis aux participants d'échanger sur les défis de la gestion d'écoles privées, tout en explorant les diverses solutions financières proposées par la CAPPED, en particulier les modalités d'accompagnement et de soutien à la croissance des établissements scolaires.
Ghislaine Mackiza a insisté sur l'importance de l'éducation dans le développement de la société congolaise et a souligné que la CAPPED, à travers des partenariats stratégiques, souhaitait accompagner les établissements scolaires dans leur croissance et leur structuration.
La directrice générale a également rappelé que la CAPPED se voulait un acteur clé de l'inclusion financière en offrant des solutions adaptées aux besoins spécifiques des promoteurs d'écoles privées.
Les promoteurs et responsables d'écoles présentes ont salué cette initiative et se sont montrés enthousiastes à l'idée de pouvoir bénéficier d'un tel accompagnement, gage de pérennité pour leurs structures.
Cette master class marque un pas important vers la mise en place de partenariats durables entre le secteur éducatif et les institutions financières, un modèle qui pourrait bien se généraliser dans d'autres secteurs à l'avenir.
Cet événement a été une occasion pour renforcer les liens entre les promoteurs d'écoles privées et la CAPPED, dans une dynamique gagnant-gagnant au service de l'éducation à Brazzaville.

Gaule D'AMBERT

COMMÉMORATION

Martin Itoua, 12 ans après sa disparition

L'an XII de la disparition de Martin Itoua, président émérite de l'Association des Parents d'Elèves et Etudiants du Congo a été commémoré mardi 04 février 2025 sous le signe de l'attachement aux idéaux défendues par l'illustre disparu.

Martin Itoua

La célébration de cet anniversaire a débuté à la Cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville où une eucharistie a été officiée pour réitérer le repos de l'âme de l'illustre disparu, puis s'est poursuivie au cimetière du centre-ville de Brazzaville.
Deux moments forts ont ponctué ce recueillement, la pose des gerbes de fleurs par Jean Boumandouki, président national de l'APEEC par intérim, président du bureau coordonnateur départemental de l'APEEC de Brazzaville, assisté des responsables de la Caresco, du Bucona et du Bucode; ensuite la bénédiction du sanctuaire érigé pour abriter sa dernière demeure et celle de sa nièce.
Saluant la mémoire de l'ancien président de l'APEEC, l'Abbé Abraham, prête mandaté pour ce rituel, a rappelé les valeurs intrinsèques et l'engagement portés par Martin Itoua pour l'école congolaise. *«C'était un homme de conviction et d'intégrité morale. Il est parti physiquement, spirituellement il est avec nous. Il faut qu'on trouve d'autres Martin Itoua parmi vous. Cette prière doit changer notre manière d'être, qu'on s'aime sincèrement. Quand quelqu'un est malade on ne l'assiste pas, mais quand il décède on sort de beaux chapiteaux, des cotisations se font et l'on cherche à connaitre le plus offrant, pourquoi faire? Nous devons poser des actes positifs envers les autres, la vie est sacrée et courte».*
Face au caractère éphémère de la vie sur terre, l'abbé Abraham a exhorté l'assistance à profiter des bienfaits de l'existence et surtout de contribuer à la poursuite de l'œuvre entamée par Martin Itoua en faveur de l'école.
Pour ses collègues de l'APEEC, Martin Itoua est un exemple à suivre. *«C'était notre président, nous avons travaillé avec lui, il nous a encadré et nous avons appris beaucoup de choses de lui»*, a conclu Kou-Milho Annie Noëlle, responsable de l'APEEC, à la fin du rituel commémoratif.

Victor GUEMBELA

FORMATION

Le projet ''Infolisango'' renforce les capacités des journalistes congolais

Un atelier de formation au profit d'une dizaine de journalistes des médias privés de la capitale Brazzaville s'est déroulé du 10 au 14 février 2025. Il a été animée par CFI, l'agence française pour le développement des médias, sur le thème: *«Les fondamentaux du journalisme/vérification d'information»*. Renforcer les compétences des professionnels de l'information dans le domaine journalistique, tel était le but de cet atelier.

Les journalistes brandissant les certificats de formation

Infolisango, un projet soutenu par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par CFI, vise à renforcer les capacités des médias congolais, de la société civile et des jeunes pour produire et diffuser une information équilibrée, tout en plaidant pour les droits humains, en luttant également contre les violences faites aux femmes. Il s'appuie sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour combattre les manipulations de l'information et les discours de haine, en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) et de la stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre en République du Congo. Ce projet s'étendra sur quatre ans.
Au programme, plusieurs points fondamentaux du journalisme ont été abordés, notamment l'information, sa vérification et le recoupement. Et aussi, les différents genres journalistiques et particularités. L'ensemble de cette démarche a permis aux participants enthousiasmés de développer leurs compétences en matière d'orientation, d'ouvrir leur horizon et d'élever leur ambition professionnelle, afin de favoriser des choix plus variés et éclairés de l'information.
«Durant ces cinq jours, nous avons été outillés de manière pratique à la veille informationnelle. Au-delà, on s'est appesanti sur l'investigation, c'est un genre journalistique qui n'est pas très répandu au Congo, on est resté dans le journalisme classique. Grâce à cette formation, nous avons pu acquérir des méthodes pratiques pour pouvoir être, demain, des bons journalistes d'investigation et pouvoir mener notre travail de manière professionnelle», a déclaré Melissa Pambou, une des participantes.
Les certificats de fin de formation cosignés par Mme Hortense Tollu, la chargée des projets en Afrique de l'UE, et Mr Lassina Niangaly, le formateur, ont été remis aux participants.
Cette formation qui était axée, entre autres, sur les sources d'information, les techniques d'investigation, la sécurité des données, a été pour les journalistes un moyen de renforcement de leurs capacités. Cette formation est la deuxième pour encourager la démocratie et l'engagement des citoyens au Congo.

Darchevie KETTE BONAZEBI *(Stagiaire)*

NECROLOGIE

M. Edouard Mbaloula et famille, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur épouse et fille, Madame MBALOULA née Bernadette DIATSONAMA, agent à la retraite de l'Agence transcongolaise des communications (ATC), survenu le vendredi 14 février 2025 à Brazzaville.
La veillée se tient au domicile familial sis 22, rue Massangui à Diata (réf. Gare routière d'Océan du Nord, non loin du bar Crabe rouge).
Les obsèques auront lieu le vendredi 28 février 2025 selon le programme ci-après:
9h: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h: Recueillement au domicile familial
12h30: Départ pour l'église Saint François d'Assise
13h: Messe
14h: Inhumation au cimetière privé «Les Elus du ciel» à Mabaya Koubola sur la Route nationale N°1
15h: Retour au domicile familial
16h: Fin de la cérémonie

ENVIRONNEMENT

Lancement du projet Global Biodiversity Framework

Brazzaville a abrité du 6 au 8 février 2025 un atelier de lancement du projet Global biodiversity framework early action support (GBF-EAS). Ce projet est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mis en œuvre par le Gouvernement congolais à travers le ministère de l'Environnement, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Les officiels à l'issue du lancement du projet

La cérémonie d'ouverture de la cérémonie a été réhaussée de la présence de la représentante résidente du PNUD au Congo, Mme Adama Dian Barry, et Arlette Soudan-Nonault ministre de l'Environnement. La biodiversité est essentielle pour le bon fonctionnement des écosystèmes et pour le bien-être humain, car elle contribue à des services vitaux tels que la pollinisation des cultures, la régulation du climat et la purification de l'eau. Cette biodiversité est cependant menacée par des activités humaines telles la déforestation, la pollution et le changement climatique. Ainsi, l'atelier a consisté, entre autres, à cibler les secteurs clés de la biodiversité impactés par différentes activités économiques et humaines qui menacent l'écosystème forestier.
Son objectif principal était de présenter le projet biodiversity framework early, un programme ambitieux visant à renforcer les efforts de conservation et à favoriser une gestion durable des ressources naturelles.
Le projet GBF-EAS se concentre sur l'importance d'agir rapidement pour préserver la biodiversité, en apportant des solutions innovantes et adaptées aux défis environnementaux actuels.
Cet événement a rassemblé plusieurs représentants gouvernementaux, des experts en biodiversité, des ONG et des acteurs locaux qui ont eu l'opportunité d'échanger sur les enjeux liés à la biodiversité au Congo ainsi que des stratégies et des actions concrètes qui pourront être mises en œuvre.

Rode LENGA *(Stagiaire)*

UNION EUROPEENNE AU CONGO

L'ambassadeur au Centre d'Oyo pour les énergies renouvelables

Le nouvel ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Anne Marchal, a effectué lundi 17 février 2025 une visite de travail au Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans la zone CEEAC. Ce centre est dirigé par le Dr Maryse Koua Ngavouka.

Anne Marchal est allée s'imprégner des activités dudit centre financé, entre autres, par l'Union européenne à travers le projet Pool énergétique de l'Afrique centrale.

Après les civilités au maire de la ville et à la secrétaire générale de la sous-préfecture d'Oyo, la diplomate a commencé sa visite de travail au lycée d'excellence d'Oyo pour toucher du doigt les effets du CEO avec l'installation, en collaboration avec les filles de la classe de première C, du biodigesteur qui permet de cuisiner les aliments pour 337 apprenants de ce lycée.

L'ambassadeur a exprimé le désir de mieux comprendre les activités et les réalisations du centre, soulignant l'importance de telles initiatives dans le contexte actuel de la transition énergétique. Grâce à l'appui financier, entre autres, de l'Union européenne, le Centre d'excellence d'Oyo représente un modèle de collaboration internationale et de développement durable. *«Je me rends donc compte qu'à Oyo, il y a un centre capable d'accueillir des chercheurs de très haut niveau grâce à du matériel de pointe qui n'est probablement disponible nulle part ailleurs non seulement au Congo, mais peut être aussi en Afrique centrale…grand plaisir de savoir que l'Union européenne puisse s'associer à ce centre qui a été créé grâce à une dotation de la compagnie italienne ENI et dont la pérennité est assurée grâce à l'Organisation des nations unies pour l'industrie (ONUDI) en particulier. Et l'Union européenne est associée à ce projet d'envergure, grâce à plusieurs facilités de financement. L'une vise à subventionner l'ONUDI par rapport à un projet particulier qui va aider les jeunes à développer leurs compétences en matière d'énergies renouvelables et de l'autre côté, une convention régionale dont le centre bénéficie également»*, a souligné Anne Marchal.

Le Docteur Maryse Koua Ngavouka, directrice du centre à pour sa part présenté les différents projets en cours, incluant des programmes de formation, des recherches innovantes sur les énergies renouvelables, ainsi que des initiatives locales visant à améliorer l'efficacité énergétique. Elle a également mis en avant les partenariats stratégiques qui permettent au centre de mener à bien ses missions. *«L'objectif ultime de CEO est de devenir une référence dans les questions liées aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans notre pays mais également dans la sous-région au sens large»*, a-t-elle dit. Et d'ajouter: *«grâce au financement de l'UE, nous avons réellement pu entrer dans les activités au niveau régional en implémentant une étude de faisabilité sur la priorité des études, des recherches menées au niveau de l'Afrique centrale».*

Photo de famille après la visite du CEO

La façade principale du CEO

Pour devenir une référence, plusieurs thématiques y sont développées. Il s'agit, dans le cadre de la recherche appliquée, du renforcement des capacités, de l'appui dans la mise en place des politiques et réglementation. A cela s'ajoute le fait de devenir un centre de connaissances pour les innovateurs et les chercheurs, en mettant à contribution les experts qui sont dans les énergies renouvelables.

Les offres du centre sont, entre autres, le photovoltaïque, la biomasse, l'hydroélectricité, la géothermie, etc.

Pour y accéder, il se fait un appel à candidature des bourses de recherche pour des doctorants, des masters, des post-masters.

L'appui de l'Union européenne est crucial pour permettre de développer des solutions énergétiques durables et adaptées aux besoins du pays et de la région Afrique centrale. Pour cela, l'ambassadeur Anne Marchal a réitéré l'engagement de l'UE à soutenir de telles initiatives, cruciales pour la sécurité énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Cette visite marque une étape importante dans la collaboration entre le Centre d'excellence d'Oyo et l'Union européenne, et renforce les efforts communs pour promouvoir les énergies renouvelables en Afrique centrale.

Pendant sa présentation aux autorités locales, l'ambassadeur de l'UE qui s'est émerveillée de la beauté naturelle de la ville, a dit vouloir y revenir une prochaine fois, dans le cadre de la diplomatie culturelle, pour étudier la possibilité de promouvoir le secteur du tourisme.

En avril 2023, l'Union Européenne et le Gouvernement ont signé une convention de financement pour une subvention de 5 millions d'euros, destinés à promouvoir les énergies renouvelables et l'électrification rurale. Cette initiative met l'accent sur le renforcement des capacités des institutions énergétiques nationales, la formation professionnelle, et le financement de projets d'énergies renouvelables dans les zones rurales.

C'est ainsi que l'UE suit le développement du projet de CEO depuis 2022, et a décidé de soutenir l'opérationnalisation du centre. Une convention de financement a été signée en décembre 2023 avec ONUDI, dotée d'un budget de 150. 000 euros. Cette initiative vise à former des artisans et des groupes en situation de vulnérabilité, tels que les femmes et les filles, les jeunes, les minorités ethniques locales, les personnes déplacées et réfugiées, ainsi que celles vivant avec un handicap.

Gaule D'AMBERT

REMERCIEMENTS

La veuve Antoinette MBOSSA OKANDZE et toute la famille OKONDZA remercient les parents, amis et connaissances de leur soutien multiforme lors du décès de leur sœur, tante, mère Albertine BOREKAMBI OKONDZA, décédée le 24 décembre 2024 à Paris en France des suites d'une courte maladie et inhumée le 4 février 2025 au cimetière privé Bouka Kintélé à Brazzaville (Congo).

OFFICE NOTARIAL
MAITRE DIEUDONNEE EBAKANI
01, Avenue Alphonse FONDERE, Rond-Point la Coupole, Centre-ville - Brazzaville
B.P : 1143 Tél: +242.06.670.58.09 Email.:offnotebakanid@gmail.com République du Congo.

«KEMA SERVICES»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL : BRAZZAVILLE 83, RUE CHAPTAL, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO.
RCCM: CG-BZV-01-2025-B13-00081

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 24 janvier 2025, reçu par Maître **Dieudonnée EBAKANI**, notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré le 27 janvier 2025, à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio **018/015, n°0522**, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination sociale: «SOCIETE KEMA SERVICES» en sigle «S.K.S» SARL-U.
Siège: est fixé à Brazzaville 83, rue Chaptal. arrondissement 2, Bacongo.
Durée: 99 ans, à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Le Capital social: Un million FCFA (1.000.000), divisé en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10.000) FCFA chacune numérotées de un (001) à cent (100), entièrement souscrites, libérées et attribuées à l 'associé unique.

Apports en numéraire: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, l'associé unique a apporté somme en numéraire de 1.000.000 FCFA.

Objet social: la société a pour objet directement et indirectement au Congo et à l'étranger, **l'audit, l'expertise comptable, le commissariat aux comptes, le conseil en gestion et la prestation de services.**
Et, généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l 'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Gérance: Monsieur **KEMA Didier Placide**, demeurant à Brazzaville, a été nommé gérant de la société conformément à la troisième résolution du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de la société en date du 27 janvier 2025.
La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B13-00081.**

Pour insertion légale

Maître Armand Jocelyn Edgar SAMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, République du Congo, 104 bis avenue de l'OUA — Makélékélé, en face de l'Immeuble Pépète, Tél. 06 664 79 3e / 05 583 96 16,
E-mail: onajesamba@gmail.com

ANNONCE LEGALE
SOCIETE de GESTION des PARKING et ASSAINISSEMENT des MARCHES
En sigle «SO.GE.PAM»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège Social: 05, rue Ngoma Charles, Moungali, arrondissement 08 Madibou, Brazzaville
RCCM CG/BZV/-01-2024-B13-00341

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 07 juin 2019, reçu par Maître Armand Jocelyn Edgar SAMBA, dûment enregistré à Brazzaville, Total, le 06 avril 2024 sous Folio **078/009** Numéro **0903** il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée Unipersonnelle.
Objet: la société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:
• Gestion des aires de stationnement payant (parkings);
• Assainissement et Gestion des marchés;
• Import-Export;

Et plus généralement la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination: La société a pour dénomination: **SOCIETE de GESTION des PARKING et ASSAINISSEMENT** des **MARCHES En sigle «SO. GE.PAM»**
Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.
Siège social: Le siège social est fixé: 05, rue Ngoma Charles, Moungali, arrondissement 08 Madibou, Brazzaville, République du Congo.
Capital social: Le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées par les associés, tel qu'il ressort de la déclarations notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 23 avril 2024 par Maître **Armand Jocelyn Edgar SAMBA**.
Gérance: Aux termes du procès-verbal de la première assemblée générale ordinaire du 23 avril 2024, Monsieur **MBEMBA Germain** a été nommé en qualité de gérant de la société **SOCIETE de GESTION des PARKING et ASSAINISSEMENT des MARCHES** En sigle **«SO.GE.PAM»** pour une durée indéterminée.
Immatriculation: La société **SOCIETE de GESTION des PARKING et ASSAINISSEMENT des MARCHES** en sigle **«SO.GE.PAM»** a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, le 13 2024 sous le numéro **RCCM CG/BZV/-01-2024-B13-00341.**

Pour insertion légale
Maître Armand Jocelyn SAMBA

FUNERAILLES

Pascal Gayama a reçu les hommages de la République

L'ancien secrétaire d'Etat à la Coopération et diplomate chevronné, Pascal Gayama, décédé le 2 janvier 2025 à l'âge de 76 ans, a reçu les hommages de la République le 18 janvier au Palais des Congrès avant son inhumation au cimetière du Centre-ville de Brazzaville. C'était devant les corps constitués nationaux, en présence du Président de la République Denis Sassou-Nguesso, qui a déposé une gerbe de fleurs devant le cercueil. Né le 5 novembre 1949 à Moloundou, une commune du Cameroun, située dans la région de l'Est, Pascal Gayama a achevé son parcours professionnel au grade de ministre plénipotentiaire hors échelle.

Pascal Gayama, le diplomate chevronné

Dans l'oraison funèbre, Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, est revenu sur la carrière exemplaire du disparu: *«L'ancien secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'Unité africaine s'est distingué par son humilité, sa rigueur et son perfectionnisme. De Monsieur Pascal Gayama nous connaissions tous le diplomate chevronné, mais nombreux d'entre nous ignoraient qu'il fut d'abord un excellent et rigoureux journaliste. Il se perfectionna à Paris, notamment au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes de Paris et à l'Office de la radiodiffusion télévision française entre 1966 et 1968; Grâce à son professionnalisme et à ses qualités exceptionnelles, sa carrière prit un essor remarquable le menant au poste de directeur de la Télévision congolaise en 1972, puis directeur de cabinet du ministre de l'Information, de la Culture, des Sports et des Arts»*.

Il a salué les contributions de Pascal Gayama au rayonnement culturel du Congo, notamment son rôle déterminant dans la candidature réussie de Brazzaville pour accueillir le siège du Festival panafricain de musique. *«Après avoir donné le meilleur de lui-même en tant que journaliste. Pascal Gayama choisit à élargir ses horizons professionnels. En 1973, il entreprit une formation en relations internationales à Paris où il obtint également un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, sciences po, enrichissant ainsi son parcours d'une nouvelle expérience»*, a-t-il souligné.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE

La diva ivoirienne Josey a enflammé l'esplanade du palais des Congrès

Venus des quatre coins de Brazzaville pour soutenir leur idole Josey, à l'occasion de son superbe concert à l'esplanade du palais des Congrès, le 14 février 2025, pour fêter la Saint-Valentin, les mélomanes congolais de la bonne musique n'ont pas été déçus. Ils ont vécu, pendant près de deux heures, une soirée saupoudrée d'un récital époustouflant et sans pareil. La diva de la musique ivoirienne a confirmé son talent, mais aussi tout le bien qu'on dit d'elle pour avoir assuré un spectacle inédit, riche en sons, couleurs, lumières, danse et en musique.

Une soirée saupoudrée d'un récital époustouflant avec Josey

Habillée d'une robe moulante de couleur rouge, Josey a voulu être en symbiose avec les amoureux qui célébraient la Saint-Valentin dans la capitale, sans oublier ses ''amazones'' (le nom donné à ses nombreux fans), pour mener ce combat, celui de la réussite de son premier spectacle dans la capitale congolaise.

Déterminée et engagée, la chanteuse de *''Diplôme''* a réussi son challenge. Elle a offert au public le fruit de ses connaissances musicales à travers son riche répertoire. A cette occasion, elle s'est essentiellement concentrée sur sa musique, en évitant tout sujet à polémique. Au fil des minutes, Josey a déroulé son rouleau compresseur dans un show 100% *''live''*, avec les titres de ses albums comme: *''Cocktail''* et *''Vibrations universelles''*. En dehors de sa voix captivante et suave, elle s'est investie cette fois dans la danse, et ne s'est pas retenue quand il s'agissait d'exécuter la célèbre danse *''Mapouka''*, très prisée par les mélomanes congolais, et surtout par ceux qui étaient présents à ce concert, sur ses titres remarquables tels que: *''Ambiance à la côtière''* et *''Zambéléman''*.

Supervisé par son producteur Onycom en partenariat avec deux sponsors de la place, ce spectacle a tenu son pari, et a été une réussite sur le plan organisationnel. L'ordre et la discipline étaient au rendez-vous durant son déroulement. Ponctuée par une bonne sonorisation, chaque spectateur était à sa place du début à la fin. Ce concert qui a tenu ses promesses a donc été une excellente occasion de célébrer l'amour pour tous ceux qui n'ont pas voulu manquer ce rendez-vous, et qui sont repartis chez eux avec le sourire aux lèvres!

A.-P.M.

VIENT DE PARAITRE

Marcel M'Pama-Biankouika signe «Diayenika, le jeune orphelin et la palabre sorcière»

Publié et édité en 2024 à Brazzaville par les éditions Hemar, l'ouvrage intitulé: *"Diayenika, le jeune orphelin et la palabre sorcière"*, est le premier coup d'essai et coup de maître de Marcel M'Pama-Biankouika qui vient de faire son entrée dans le cercle des écrivains congolais. Ce roman autobiographique a été officiellement porté sur les fonts baptismaux, le 18 février 2025 à Brazzaville. Il compte 55 récits, portant chacun un titre thématique.

Marcel M'Pama-Biankouika tenant en main son ouvrage

Avec des termes techniques précis, le Pr Dieudonné Moukouamou Mouendo, enseignant à l'Université Marien Ngouabi, grand critique littéraire, a présenté ce livre: *«Les faits qui sont relatés remontent à l'époque coloniale et se déroulent dans des lieux bien connus comme Missafou, Mindouli, les villages environnant ces deux localités, mais aussi à Brazzaville où se déroulent quelques évènements. Le personnage principal s'appelle Diayenika, et son père Mandré»*.

Ce roman, explique-t-il, *«raconte des faits partagés entre la réalité et la fiction, entre le naturel, le réel et le merveilleux. Sur le plan thématique, le romancier aborde, entre autres, des aspects liés à l'histoire du Congo. Cette histoire est notamment liée à la colonisation française et à ses pratiques violentes inhumaines qui seront une réelle source de conflits avec les populations locales. Parmi les conflits évoqués, il y a la guerre des trois francs. Le romancier rappelle aussi la croissance à laquelle se livraient à l'époque coloniale, les missionnaires, protestants et catholiques pour la conversion des fidèles. Il met en lumière leurs bienfaits ainsi que leurs mauvaises pratiques...»*

Outre cela, le romancier aborde *«un certain nombre de thématiques actuelles comme la problématique de l'héritage. Il montre que dans les sociétés matrilinéaires, par exemple, la coutume, à tort ou à raison, reconnait au neveu le droit d'héritier des biens de son oncle. Cela se fait bien souvent au détriment des enfants et de l'épouse du défunt malheureusement. Le romancier pose ainsi, en toute subtilité, le problème lié à la superposition presque instinctive du droit coutumier et du droit positif, dans la résolution des problèmes qui minent nos familles»*.

Par ailleurs, *«les croyances et l'imaginaire collectif occupent une très grande place dans ce roman, avec au centre, les effets et les méfaits de la sorcellerie, du fétichisme, des mauvaises croyances, les pratiques inhumaines et autres trafics d'ossement qui alimentent les plus grandes peurs collectives qui minent nos communautés et qui font que toute réussite sociale est suspecte et perçue comme une anomalie»*.

Toutefois, pour rendre la société plus viable, *«le romancier encourage donc indirectement les valeurs liées au travail, à l'amour, à l'honnêteté. Il estime que ces valeurs peuvent être transmises aux enfants par le biais de l'école et de l'éducation traditionnelle et religieuse»*.

Sur les motivations de rédiger ce livre, l'auteur Marcel M'Pama-Biankouika affirme: *«Cela remonte à l'âge de 15 ans, et qu'il ''l'a achevé à 60 ans, au moment de faire valoir ses droits à la retraite''*. Il s'était inspiré du livre *''La mare du diable'', de George Sand, écrivaine française, dont il avait lu un extrait à l'école. L'auteure n'avait que 14 ans, cela avait attiré son attention et l'avait motivé en tant que jeune garçon à avoir la volonté de suivre son exemple»*.

Son ouvrage, affirme-t-il, *«ressemble à un bol contenant de la salade de fruits. On y trouve un peu de sociologie, le juriste, l'historien, l'homme de Dieu, le gendarme et le juge trouveront ici quelque chose pour la méditation. L'enseignant, et le chef coutumier, la veuve et l'orphelin n'ont pas été oubliés. C'est une base pour la recherche dans les sciences sociales»*.

Pour le directeur des éditions Hemar, le Pr Mukala Kadima Nzuji, *«ce livre est une somme d'expérience à des degrés différents. Toutes les expressions de la condition humaine s'y trouvent, c'est cela qui fait sa force et son intérêt. Dans ce livre il n'y a rien de gratuit: des noms, des rituels, des personnages constituent une communauté culturelle qui s'inscrit dans l'histoire et qui fait l'histoire en même temps, et c'est ça qui est impératif !»*.

Né à Mindouli (Pool), vers la fin de l'ère coloniale et de nationalité congolaise, Marcel M'Pama-Biankouika est diplômé en économie financière de l'Institut des Sciences économiques d'Alger (Algérie), et en politique et analyse économique de l'Université de Mont Saint-Aignan de Rouen (France).

Alain-Patrick MASSAMBA

PRIX DECOUVERTES RFI

La Guinéenne Queen Rima succède à la Congolaise Jesse B.

Fille de militaire, la chanteuse et danseuse guinéenne est la lauréate du Prix Découvertes RFI 2025. Présidé cette année par la chanteuse béninoise Angélique Kidjo, le jury a délibéré lundi 17 février et a porté son choix sur Queen Rima (Marie Tolono à l'état-civil), une artiste âgée de 29 ans qui s'illustre dans le registre dancehall et qui participait pour la troisième fois (déjà finaliste en 2022 et en 2023), avant de remporter la finale de ce prix cette année.

Queen Rima, la reine du dancehall

Sa persévérance a fini par payer et cette détermination a pesé dans le choix du jury, tout comme la qualité de sa musique évidemment. Une musique qui allie les rythmes du dancehall à des influences folkloriques guinéennes. Queen Rima est d'ailleurs l'une des pionnières du dancehall, style né dans les années 1970 et 1980 en Jamaïque avant d'en écouter et danser à travers le monde. La nouvelle lauréate qui succède à la Congolaise Jesse B., se destinait au départ à la danse. Elle a ainsi accompagné de nombreux Guinéens sur scène ou dans leurs clips, avant de monter son groupe de danse Toxaï-Girls, puis se consacrer, il y a dix ans, à la musique par la composition et l'écriture de textes.

Son style n'est pas le plus simple à défendre, le dancehall étant traditionnellement dominé par les hommes. Queen Rima chante en langues guinéennes, mais aussi en anglais ou en français. Elle défend la cause des femmes dans une société toujours très patriarcale et dénonce les inégalités qu'elles subissent aussi bien dans la vie quotidienne que dans l'industrie musicale.

A-.P. MASSAMBA

LIVRE

''Le psychanalyste de Brazzaville'', un roman vif et passionnant

Ce nouveau roman de Jean Aimé Dibakana Mankessi nous replonge dans le contexte politique du Congo des années 60: la chute de la première République (1960-1963), l'avènement du Mouvement national de la révolution (MNR), l'ouverture vers les pays du bloc socialiste, la militarisation de la jeunesse, l'évasion du Président Fulbert Youlou et son refuge à Léopoldville, etc. Un contexte politique sur fond de guerre froide marqué par des spasmes de violence, qui atteindront un point paroxystique avec les assassinats en février 1965 du procureur de la République, Lazare Matsocota, du président de la Cour suprême, Joseph Pouabou, et du directeur de l'Agence congolaise d'information, Anselme Massouéme.

C'est de cette violence politique, dont Dibakana Mankessi auteur notamment de *''101 personnalités qui ont marqué les 50 ans (1960-2010) du Congo Brazzaville''* (Editions Di-M Consulting, 2012), tente de nous entretenir dans son roman qui s'inspire en partie de faits réels.

Emblème resté gravé dans l'imaginaire collectif: Makala. L'auteur se livre à une description de ce lieu sis à l'entrée de l'OMS, qui servit durant un certain temps de centre de détention sous la deuxième République (1963-68). Ce n'était certes pas un lieu de villégiature comme on peut s'en douter, mais il s'avère exagéré cependant d'affirmer à propos de Makala, comme le fait un des protagonistes du roman: *«Plein de prisonniers meurent dans ces lieux, surtout à Makala»* Aucune étude crédible sur l'expérience politique d'août 63, connue du grand public, n'a jamais étayé une telle affirmation.

Par contre et sans tomber dans le stéréotype facile, Ibogo, un chef de la Défense civile, la branche armée de la Jeunesse du mouvement national de la révolution (JMNR), un jeune homme intelligent et plein d'énergie, incarne bien le climat de violence du régime issu des journées d'août 1963 et les dérives souvent scabreuses qui en découlèrent.

Une fin d'après-midi, il fait enlever sur la voie publique, Koussou, son ancien professeur de droit à l'université, puis le fourre dans un véhicule qui prend la direction de Moukondzi Ngouaka. Parvenu à destination, le pauvre Koussou est emmené les yeux bandés et les mains menottées au cœur d'une forêt pour y subir un interrogatoire. Motif de l'opération: Ibogo veut que son ancien professeur lui dise où et comment retrouver dans Brazzaville la belle Massolo – celle-ci a été l'amante des deux hommes – qui s'est évanouie

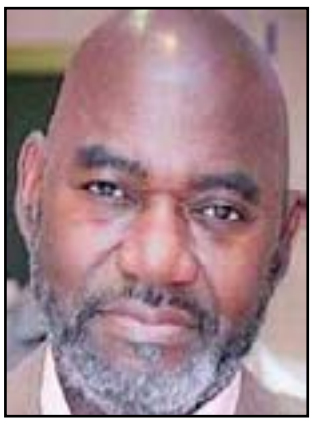

Jean Aimé Dibakana Mankessi

La couverture du livre

dans la nature. Mais l'interrogatoire tourne au vinaigre, car sans l'avoir vraiment prémédité, Ibogo dans un accès de colère, assène à sa victime à l'aide de sa kalachnikov un violent coup qui l'expédie ad patres.

Devenu au fil du temps une véritable machine à torturer et à assassiner les présumés opposants au régime, Ibogo connaîtra lui-même une fin tragique: son corps criblé de balles sera retrouvé un bon jour dans les environs de la Tsiemé.

Au cœur de cette fiction politique se tient l'énigmatique Dr Kaya, un psychanalyste – le seul de la ville de Brazzaville – qui tient le journal de ses entretiens avec les clients passant sur son divan et parmi lesquels figurent des expatriés de la métropole, des hauts personnages du monde de la politique et du clergé, des écrivains, des personnages interlopes liés au mercenariat et autres catégories de patients. Le cabinet de consultation du Dr Kaya ne désemplit pas et les clients viennent d'horizons sociaux et professionnels si divers, qu'il va bien vite attirer l'attention des services de renseignements, qui le placent sous écoute. Car rien ne doit échapper à l'appareil dirigeant qui régente la vie de la nation.

Un client du Dr Kaya retient particulièrement l'attention du lecteur, vu que son apparition dans la trame narrative est pour le moins surprenante. Il s'agit d'Angwalima, le célèbre voleur de Léopoldville qui a tant marqué l'imaginaire des gens de la génération des années 60. Le Dr Kaya note dans son journal du 3 février 1965 ces propos d'Angwalima tenus sur le divan : *«… Je vole depuis que je suis tout petit. Je vole tout. Sans motif précis. Mais attention: je ne fais que voler, je n'ai jamais fait de mal à personne … les gens que je vole, ils ont assez de blé, eux. Je ne vole que ces gens-là, ceux qui ont un si gros tas de fric qu'ils ne savent même plus quoi en faire.»* Et Angwalima de révéler qu'il est souvent consulté pour dérober des fétiches, des gris-gris… appartenant à des *«gens compliqués»*. Les gens compliqués précise Angwalima, *«Ce sont les gens puissants qui sont assistés par les pouvoirs de leurs fétiches…Ils ne vivent pas seuls comme leur apparence tend à le faire croire. Ces gens sont assistés par des puissances contenues dans les fétiches qu'ils possèdent.»* On voit bien ici ce que vient faire Angwalima dans le journal du Dr Kaya; on fait recours à lui – il ne faut pas oublier que dans l'imaginaire populaire de l'époque, l'homme était censé posséder des pouvoirs magiques qui le rendaient quasiment insaisissable au moment de ses maraudages – pour voler à autrui, entre autres objets, des fétiches apportant protection contre les puissances néfastes du *«monde invisible»*, influence et réussite dans les projets entrepris. Par-là, l'auteur vient nous rappeler à l'aide d'un subtile tour d'esprit, que la prégnance de la pensée magico-fétichiste reste vivace dans la vie nationale de nos pays, et qu'elle affecte toutes les couches de la société, y compris celles de l'élite.

Une autre célébrité qui fait la traversée du fleuve Congo tous les mardis du mois vers le psychanalyste, ne saurait laisser indifférent: Luambo Makiadi alias Franco, la figure de proue du mythique orchestre Ok Jazz. Lors d'une séance d'analyse chez le Dr Kaya, Luambo parle de sa mère puis en vient soudain à chanter en lingala une composition, où il est question d'une amante infidèle, dont voici un extrait traduit en français:

« … Pousse-toi donc que je m'endorme
Je suis fatigué d'avoir trop attendu
Hélène, tu es une mauvaise fille
Hélène, mon lit n'est pas le tien
Je te laisse t'y coucher ce soir
Mais demain aux aurores tu dois t'en aller
Hélène, ne salit pas mes draps en toussant dessus
Hélène porte un caleçon troué
Hélène a des fesses gigantesques qui prennent toute la place dans mon lit … »

Ce florilège de mots quelque peu scabreux: un témoignage de la présumée misogynie de Franco?

Le psychanalyste de Brazzaville, un roman vif et passionnant.

Jean José MABOUNGOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

MAITRE NOEL MOUNTOU,NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«IMEX ENVIRONNEMENT»
En sigle I.E SAS

Société par Action Simplifiée
Capital : 50.000.000 FRANCS CFA
Siège social : zone industrielle Portuaire,
à côté de la société DIETSMANN,
B.P : 885
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-quatre janvier deux mil vingt-cinq, enregistré vingt-sept janvier de la même année, Folio **018/17 n°0219**, le Notaire soussigné a reçu en dépôt procès-verbal du Conseil d'Administration de la société **IMEX ENVIRONNEMENT SAS.**

Aux termes dudit procès-verbal, le Conseil a:

- Pris acte de la démission de Monsieur **Francesco PARAGO** au poste de Directeur Général de la société IMEX Environnement;

- Nommé Monsieur **Job Célestin KOULOUNIANGA**, en qualité de Directeur Général de la société **IMEX ENVIRONNEMENT**;

- Décidé de mettre en place un comité de Direction qui tiendra régulièrement des réunions hebdomadaires;

- Donné tous pouvoirs au Cabinet Winner Business Consulting, pour l'accomplissement des formalités légales.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 13 Février 2025 sous le **n°CG-PNR-01-2025-D-00177**.

Pour avis

Maître Noël MOUNTOU

NOTAIRE

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10 ;
E-Mail : noelmountounotaire1@gmail.com

«SUPER TOP SECURITE»
En sigle S.T.S

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL : 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social : Avenue Simon KIMBANGOU
vers le centre du service d'hygiène
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-quatre janvier deux mil vingt-cinq, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la société **SUPER TOP SECURITE, en sigle S.T.S, SARL,** dont le siège social est situé à Pointe-Noire, avenue Simon KIMBANGOU vers le centre du service d'hygiène.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

A titre Ordinaire:

- Nommé Monsieur **Mamadou DOUCOURE**, en qualité de gérant de ladite société, pour une durée indéterminée.

A titre Extraordinaire:

- Transféré le siège social précédemment établi à Pointe-Noire, 74, Avenue Raymond Paillet, Grand Marché, désormais à Pointe-Noire, Avenue Simon KIMBANGOU vers le centre du service d'hygiène;
- Mis à jour les statuts de ladite société, conformément aux dispositions impératives de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 13 Février 2025 sous le **n°CG-PNR-01-2025-D-00176.**

Pour avis

Maître Noël MOUNTOU

NOTAIRE

10 000 jeunes congolais formés aux métiers du numérique : le pari audacieux de la Fondation MTN Congo

Brazzaville, 13 février 2025 – La Fondation MTN Congo se mobilise pour la jeunesse congolaise en lançant la MTN Skills Academy. L'initiative va offrir une formation gratuite en compétences numériques et financières à 10 000 jeunes, dont beaucoup ont été exclus du système éducatif. Une initiative solidaire et transformative pour une génération en quête d'opportunités.

Mme Vanessa Tsouma, directrice exécutive de la Fondation MTN CONGO

Le programme MTN Skills Academy s'adresse à tous, mais plus particulièrement aux jeunes de 15 à 35 ans, scolarisés ou non. Avec une offre de formation adaptée et certifiante, conçue pour faciliter leur insertion professionnelle rapide. *«Nous voulons donner à chaque jeune, quelle que soit sa situation, les outils pour réussir dans l'économie numérique»*, a expliqué Mohammed Rufai, Directeur Général de MTN Congo.

La photo de famille

Accessibilité et inclusion au programme

La plateforme a été pensée pour être simple et accessible à tous. Elle propose une inscription simplifiée via le lien *https://skillsacademy.mtn.com/fr* .

Un accompagnement personnalisé est prévu, grâce à un panel de formateurs dédié à l'accompagnement et au suivi des jeunes dans le cadre de leur formation.

Cette approche inclusive permet de toucher un plus grand nombre de jeunes, notamment souvent marginalisés.

Un avenir prometteur pour la jeunesse congolaise

En offrant une possibilité de développement de carrière à des milliers de jeunes, la MTN Skills Academy ne se contente pas que de former des talents, elle redonne de l'espoir à toute une génération pour se projeter positivement. Ce programme s'inscrit dans une vision plus large de transformation numérique et de croissance inclusive, où chaque jeune, quelle que soit son origine, peut contribuer à l'essor économique du Congo.

Un modèle pour l'avenir

La MTN Skills Academy est la parfaite illustration de comment le secteur privé peut jouer un rôle clé dans la résolution des défis sociaux. Avec un investissement de plus de 50 millions de Francs CFA, MTN Congo démontre son engagement à préparer la jeunesse congolaise aux défis de l'économie numérique mondiale. En partenariat avec des acteurs clés tels que UNICONGO et le Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA), ce programme vise à créer un vivier de talents capable de stimuler l'innovation et la croissance pour les décennies à venir.

La formation a été lancée en présence de membres du Gouvernement

Bien plus qu'une simple plateforme de formation, la MTN Skills Academy incarne une promesse d'avenir pour des milliers de jeunes et représente une avancée majeure vers un Congo plus prospère, innovant et connecté.

IL RESTE DANS NOS CŒURS

Docteur Gaston BABOKA

1940 - 2025

Dans ces moments de peine,
vos paroles réconfortantes, vos gestes d'amitié et votre présence nous ont profondément touchés.

Nous vous adressons nos sincères remerciements pour votre bienveillance et votre soutien dans cette épreuve.

Famille BABOKA.

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY
Tel: (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48
E-mail: etudeniati@yahoo.fr / Etude sise, Centre-ville, 349 Boulevard du Général Charles de Gaulle – en face du supermarché FRANPRIX,/ B.P 1707 – Pointe – Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

AS-LOG

Société à Responsabilité Limitée / Au capital de: 1.000.000 FCFA
Siège social: Quartier Moungali, J241V OCH./ RCCM: CG/PNR/01-2023-B20-00022
Brazzaville / REPUBLIQUE DU CONGO

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL-OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 01 Août 2023, enregistré au domaine des timbres de Pointe-Noire Centre sous le Folio: 146/2 N°5994 le 02 Août 2023, les associés de la Société AS-LOG SARL ont procédé à l'extension de l'objet social.

La Société a désormais pour objet social:

Objet social: - Transport et Logistique; - BTP; - Billetterie; - Manutention; - Certification; - Entretien et nettoyage industriels - Fabrication des emballages.
- Mise à disposition du personnel; - Location de véhicules et engins; - Centrale d'achat; - Contrôle destructif et non destructif.

L'assemblée générale décide d'ouvrir un établissement secondaire à l'adresse suivante: - Avenue Georges Dumond, Centre-ville quartier la Baraka (au sein du complexe J.J.M House) Pointe-Noire.

Pour annonce

Maître S. Chancel NIATI – TSATY, Notaire

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE HOPECOVER CONSEIL

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 07 Novembre 2024, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 04 Décembre 2024, sous le folio **225/42 N°8710**, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: HOPECOVER CONSEIL;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Quinze millions (15 000 000) de francs CFA, divisé en mille cinq cent (1500) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;
Siège social: Centre-ville, Hôtel Elaïs, Avenue Charles de Gaulle, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Intermédiation des opérations d'assurance pour le compte de la société **AMC ASSURANCES SA** avec CA, Entreprise régie par le Code des Assurances.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur **LOUFOUMA Roméo Faël**;
RCCM: CG-PNR-01-2024-B13-00247.

Pour insertion légale

-Maître Léole Marcelle KOMBO-

INSERTION LEGALE
ROPETEC CONGO SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social: Yard Océan Express, Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2010-B12-00149

REVOCATION DES CO-GERANTS NOMINATION DE NOUVEAUX CO-GERANTS

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 janvier 2025, les Associés de la Société ROPOTEC CONGO SARL ont décidé de révoquer Monsieur **MBADINGA ITSOUHOU** et Monsieur **Florent-Alexandre MANCHON** de leurs fonctions de Co-Gérants de la Société et de nommer Monsieur Marc GREGOIRE et Monsieur **Stéphane MONNET** en qualité de nouveaux Co-Gérants de la Société, pour une durée de 4 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2028.
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00206.**

Fait à Pointe-Noire, le 19 février 2025

Pour avis,

Le Gérant.

CABINET LE MITOUARD

Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
N° CF 67 en date du 12 décembre 2003 / n° CF129 en date du 19 décembre 2011
54 Avenue Charles de Gaulle, Immeuble UMA 3e Etage – B.P. 606 Pointe-Noire
Tél: 06 663 50 60 / 06 657 67 77

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DIALCO

Aux termes du procès-verbal constitutif, tenu en date du 23 janvier 2025 à Pointe-Noire, enregistré au bureau d'Enregistrement Domaines et Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro **n°1184, Folio 029/25** du 11 février 2025, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: DIALCO

Forme: Société à Responsabilité Limitée

Capital: Cinq millions (5 000 000) de francs CFA

Siège: 54 Avenue Charles De Gaulle, 3e étage immeuble Business Center

Objet: Importations de boissons hygiéniques et alcoolisées, Transformation de boissons hygiéniques et alcoolisées, vente des produits agroalimentaires, importation et exportation des produits agroalimentaires, conditionnement et reconditionnement de boissons (jus de fruit, boissons gazeuses vins, boissons énergisantes)

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années

Co-gérants: Messieurs **Jean Marc André CASANOVA** et **Francis CAHEZ**

RCCM: CG-PNR-01-2025-B00109

Rodez Aubin ILIMBI
Managing Partner
Conseil Juridique et Fiscal – Agrément CEMAC n°CF129
Membre de l'Union Internationale des Avocats
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION ''PARC INDUSTRIEL AGRICOLE DU CONGO'' EN SIGLE PIAC

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au Capital de 10.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: P13 151 V, SONACO, MOUKONDO, Brazzaville.
RCCM: CG-BZV-01-2025-B17-00002
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 23 décembre 2024, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 14 février 2025, sous **Folio 031/3N, numéro 0905**, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: PARC INDUSTRIEL AGRICOLE DU CONGO en sigle PIAC;
Forme Sociale: Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (S.A.S.U.);
Capital Social: DIX MILLIONS (10.000.000) de FRANCS CFA, divisé en mille (1.000) actions de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 1000, libérées en totalité par l'associé unique;
Siège social: P13 151 V, SONACO, Moukondo, Brazzaville, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- La production agricole (Agriculture);
- La transformation des produits agricoles;
- La commercialisation des produits agricoles;
- L'importation et l'exportation des produits agricoles.
Durée: La société a une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, le 23 décembre 2024 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 14 février 2025, sous **folio 031/4N, numéro 0906** il a été constaté que toutes les actions souscrites ont été libérées en totalité par l'associé unique;
Administration de la société: aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 23 décembre 2024, Monsieur **ZHAO HAIYONG,** de nationalité chinoise, a été nommé en qualité de premier président pour une durée de trois (3) exercices sociaux;
Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 février 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B17-00002.**

Fait à Brazzaville, le 17 février 2025
Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

HANDBALL A BRAZZAVILLE

Les championnats attendront...

Les férus du handball, hommes ou femmes, devront encore patienter. La Ligue départementale de Brazzaville leur a promis ses championnats, mais les compétitions ne seront relancées qu'après le règlement du contentieux électoral issu de la dernière assemblée générale de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND). C'est l'essentiel à retenir de la conférence de presse du 21 février 2025, du président sortant de cette Ligue et candidat à la présidence de la Fédération, Avicenne Bingoundou Nzikou.

On n'a pas oublié qu'entretemps, la Fédération congolaise de handball (FECOHAND) a instruit, à travers une circulaire, que les Ligues peuvent lancer leurs différents championnats. Mais pour le président de la Ligue de Brazzaville, les décisions fédérales sont *«illégales»* parce qu'émanant d'un *«Comité exécutif sortant».* Avicenne Bingoundou Nzikou conditionne cette activité à la reprise de l'assemblée générale élective de la FECOHAND dont il est candidat, en application d'une sentence de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS). Cette Chambre avait demandé au Comité national olympique et sportif congolais de désigner une nouvelle commission électorale indépendante de la FECOHAND. Or, le CNOSC traîne les pas. Une

Avicenne Bingoundou Nzikou

situation qui inquiète le candidat Nzikou, même s'il dit avoir *«la ferme conviction»* que ''l'affaire'' trouvera bientôt une solution.

On le voit, le contentieux issu de l'assemblée fédérale annulée par la CCAS cristallise toujours les débats. Mais au cours de son échange avec la presse, Avicenne Bingoundou Nzikou a été clair : la guéguerre entre les candidats à l'élection à la tête de la FECOHAND n'a rien à voir avec les instances respectives qu'ils dirigent. Et pour ceux qui craindraient une éventuelle sanction de la FECOHAND par l'IHF, il n'en serait rien. *«Il n'y aura pas de suspension, comme au football»*, a-t-il répondu.

En attendant, la Ligue de Brazzaville a annoncé le début d'un tournoi, dit de *«mise en jambe»* au profit des équipes affiliées, elles qui sont restées longtemps sans jouer. Il se déroulera du 28 février au 15 mars 2025.

G.-S.M.

Vente d'une demi-parcelle, quartier Massengo

La Parcelle est clôturée avec une maison de 2 portes . Chaque porte comprend 2 chambres , salon, cuisine avec douche et toilette extérieure à chaque porte

La Parcelle est située au quartier massengo non loin du goudron, à l'arrêt école Réf CPA 9

Tel 06 662 37 39 05 543 82 76

KENPÔ

La machine fédérale désormais sur les rails

Après la tenue de son assemblée générale élective le 26 janvier 2025, la Fédération congolaise de Kenpô (FECOKEN) a organisé son premier Conseil fédéral inaugural. C'était samedi 15 février à Brazzaville, au cours duquel les délégués ont validé les documents fondamentaux de l'instance.

Le conseil fédéral inaugural s'est tenu au gymnase Henri Elendé à Brazzaville en présence de Distel Mbanzoulou, représentant du ministre en charge des Sports, et Léonard Bossona, directeur exécutif et représentant du président du Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC).

Les conseillers fédéraux ont adopté les différents documents fondamentaux (statuts et règlement intérieur); le programme d'activités saison 2024-2025 axé sur huit activités. Ces assises ont également permis de procéder au complément de certains postes vacants et à la présentation des membres du bureau exécutif national : Vicko Julios Stephano Zombre (2e vice-président); Mme Mantinou née Chanie Mouanda (secrétaire générale) et Nelca Redevin Maloko (1er membre).

Réélu pour un mandat de

De g.a dr: Pitsou Lebela Issendet Abondo, Distel Mbandzoulou et Léonard Bosson

quatre ans à la présidence de la Fédération, Pitsou Lebela Issendet Abondo a annoncé l'organisation imminente d'une formation à Brazzaville. *«Elle sera axée sur la formation des cadres administratifs, au niveau de toutes nos instances, auxquels les dirigeants des ligues et des clubs viendront pour apprendre comment réellement manipuler tout ce que nous avons statué comme documents»,* a-t-il déclaré. L'exécution du programme d'activité se poursuivra par la tenue des *«assemblées électives des différentes ligues, courant mars et avril»* et le déroulement *«des championnats départementaux et du championnat national».* Puis il a engagé la fédération dans l'organisation d'un stage international de Kenpô au Congo durant l'Olympiade en cours. Enfin, il a soutenu que la Fédération atteindra ses objectifs.

«J'espère que vous avez pris toutes les décisions nécessaires qui permettront à votre fédération d'aller de l'avant, pour que la saison sportive 2024-2025, soit la bonne, puisqu'il s'agit du départ de l'Olympiade 2025-2028. Je constate qu'il y a le calme. Nous voulons que vous puissiez continuer dans cette unanimité, dans cette cohésion et dans cet élan pour que vive à jamais votre fédération et que les activités se tiennent comme il se doit», a conclu le représentant du ministre en charge des Sports.

Alain-Patrick MASSAMBA

OFFICE NOTARIAL
MAITRE DIEUDONNEE EBAKANI
01, Avenue Alphonse FONDERE, Rond-Point la Coupole, Centre-ville - Brazzaville
B.P : 1143 Tél. : +242.06.670.58.09 Email: offnotebakanid@gmail.com
République du Congo.
« ECOLE COMMUNAUTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL : 100.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL : BRAZZAVILLE 1399, RUE MOUKOUKOULOU,
PLATEAU DES 15 ANS, ARRONDISSEMENT 4 MOUNGALI.
RCCM: CG-BZV-01-2025-B12-00044

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date à Brunville du 18 décembre 2024, reçu par **Maître Dieudonnée EBAKANI,** notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré **le 18 décembre 2024,** à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous **le Folio 223122, n° 004930**, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle.

Dénomination sociale: **«Ecole Communautaire de l'Enseignement Supérieur»** en sigle «E.C.E.S» SARL

Siège social: est fixé à Brazzaville **1399, rue Moukoukoulou, Plateau des 15 ans,** arrondissement 4, Moungali.

Durée: 99 ans, à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Le Capital social: Cent millions FCFA (100.000.000), divisé en deux cent (200) parts sociales égales de cinq cent mille (500.000) FCFA chacune numérotées de un (001) à deux cent (200), entièrement souscrites, libérées et attribuées aux trois associés.

Apports: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement. les associés ont fait un apport en nature équivalent à 86.000.000 de FCFA et un apport en numéraire de 14.000.000 FCFA.

Objet social: la société a pour objet directement et indirectement au Congo et à l'étranger: dispenser un enseignement supérieur technique et professionnel, organiser et assurer la formation permanente et le perfectionnement des cadres, concevoir, organiser et réaliser des travaux de recherche afin de provoquer les mutations technologiques, économiques, sociales et culturelles nécessaires au développement du pays, apporter son expertise dans d'autres services à la société, en soumettant des appels d'offres, faire de la consultance.

Et, généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Gérance: **Madame BISSINGOU NTONDELE née NDINGA Anita Princia**, demeurant à Brazzaville, a été nommée gérante de la société conformément à la troisième résolution du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de la société en date du **18 décembre 2024.**

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00044.**

Pour insertion légale

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
91, Avenue de l'indépendance, Arrondissement 3 Poto-poto, Centre-ville
B.P : 13646 / Tel(s) : (+242) 05.585.61.87/06.412.71.92
E-mail : officenotsmb@gmail.com
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

M.A.T.CA
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital Social : 5.000.000 de francs CFA
Siège social : 145 bis, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Mpila, Brazzaville
RCCM CG-BZV-01 -2021-B13-00497

AVIS DE CESSION DE PARTS SOCIALES ET DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la société dénommée **M.A.T.C.A** établi en date à Brazzaville du 29 janvier 2025 par **Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,** Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré **le 07 février 2025, sous folio 026/7, Numéro 0771** à la recette EDT plaine, Brazzaville (République du Congo) ; l'associé unique a pris les résolutions suivantes :

1) Cession de parts sociales ;
2) Transfert de siège social ;
3) Révocation de l'un des gérants ;
4) Renouvellement du mandat du gérant ;
5) Modification et mise à jour des statuts de la société

Avec la cession de parts sociales de l'associé, les statuts de la société **M.A.T.C.A** ont été modifiés substantiellement et mis à jour.

Deux copies authentiques du procès-verbal des décisions mixtes ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce en date du 13 février 2025, sous le numéro **CG-BZV-01 2021-B13-00497 du 17 février 2025,** et mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier le même jour sous le numéro **CG-BZV-01-2025-M-11801.**

Pour avis
Me Auberge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE